

ALGÉRIE-ROYAUME UNI
Le président du Conseil de la nation reçoit l'ambassadrice du Royaume-Uni

P. 24

ARMÉE
Chanegriha préside l'installation officielle du Directeur de l'Ecole supérieure de Guerre

P. 24

CRISE RUSSO-UKRAINIENNE
Kiev voit quelques «résultats positifs» dans les négociations sur les couloirs humanitaires

P. 15

8 MARS

Le Président Tebboune salue les sacrifices de la femme algérienne



Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a salué mardi les sacrifices de la femme algérienne à travers les étapes qu'a traversées l'Algérie, affirmant sa détermination à honorer ses engagements en faveur du "renforcement de la place de la femme".

P. 24

APN

Raouya : «Le règlement budgétaire de l'exercice N-2 à compter de 2023 et N-1 en 2026»

P. 3

AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmehdi appelle les imams à exploiter les espaces électroniques pour orienter la population

P. 3

COVID-19

Plus de 6 millions de décès dans le monde

P. 11

SANTÉ

ALLAITER APRES UNE CÉSARIENNE

Ce qu'il faut savoir

Pp 12-13

F   T B A L L

LIGUE 1 (20^e JOURNÉE)

Le CRB conforte sa position de leader

P. 21



INVENTIONS

Un étudiant universitaire d'Oran conçoit un appareil pour décoder le langage des signes

P. 17

ORAN

Ouverture aujourd'hui de la 1^{re} édition du salon africain des affaires

P. 3

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

M. Bouslimani félicite les femmes du secteur de l'Information



Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a adressé, mardi, ses sincères félicitations à l'ensemble des travailleuses et employées du ministère et du secteur de l'Information, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, célébrée le 8 mars.

«A l'occasion de la Journée internationale des femmes célébrée le 8 mars, le ministre de la Communication adresse ses sincères félicitations et ses meilleurs vœux à l'ensemble des travailleuses et employées du ministère et du secteur de l'Information ainsi que ses vifs remerciements pour leur contribution à la promotion du secteur, en leur souhaitant davantage de progrès et de réussite», lit-on dans le message de félicitations.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

10 ans de prison ferme requis contre Ali Haddad et deux anciens ministres des Transports et des Travaux publics

Le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, a requis mardi, 10 ans de prison ferme contre l'homme d'affaires Ali Haddad et les deux anciens ministres des Transports, Ammar Ghoul et des Travaux publics, Abdelkader Ouali poursuivis dans l'affaire du projet de réalisation de la double voie Ain Defla-Bourached.

La même peine a été requise contre Abdelkader Kadi, en tant qu'ancien wali d'Ain Defla. Une amende d'un million de DA a été également requise contre chacun des 4 accusés. Ali Haddad et les deux anciens ministres Ammar Ghoul et Abdelkader Ouali ainsi que l'ancien wali d'Ain Defla Abdelkader Kadi et d'autres responsables des secteurs des Transports et des Travaux publics sont poursuivis pour octroi de privilèges injustifiés, abus de fonction et infraction à la loi. Le procureur a en outre, requis une peine de 7 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA contre l'ancien directeur des travaux publics de la wilaya d'Ain Defla, Khelifaoui Ali, et une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA contre Benchenane Mohamed et Berouag Slimane qui avaient occupé le même poste entre 2005 et 2015.

Une peine de trois ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 DA a été requise contre chacun des autres accusés qui étaient responsables du suivi du projet.

Le Procureur de la République a, par ailleurs requis la confiscation de tous les biens saisis sur ordre du juge d'instruction.

SÉTIF

5^e édition du colloque national cheikh Fodil El Quartilani samedi prochain

La 5^{ème} édition du colloque national cheikh Fodil El Quartilani (1900/1959) se tiendra samedi prochain dans la commune de Beni Quartilane (wilaya de Sétif) avec pour thème "La dimension indépendantiste et internationale de l'action du cheikh Fodil El Quartilani", a-t-on appris mardi auprès du président du comité scientifique de la rencontre.

Cette rencontre qui se tiendra à la maison de jeunes "Mohamed Errachid Ben Akila" de Beni Quartilane, ville natale du cheikh, est organisée à l'initiative de l'assemblée populaire de cette collectivité locale du Nord de la wilaya, en coordination avec les Scouts musulmans algériens, l'association Ibtissama des personnes aux besoins spécifiques et l'association de tourisme et de la promotion de Beni Quartilane, a précisé Thamer Ait Hamouda à l'APS.

Les participants à ce colloque, dont la dernière édition remonte à 2017, aborderont divers axes liés à la figure du cheikh El Quartilani à travers cinq communications sur "l'activité du cheikh en Egypte", "l'activité du cheikh en France", "cheikh El Quartilani et l'association des oulémas musulmans algériens", "cheikh El Quartilani à travers les yeux des yéménites et les plumes de Hadramaout" et "l'activisme et le militantisme du cheikh El Quartilani".

PARLEMENT

L'APN participe à la 16^e session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée

L'Assemblée populaire nationale (APN) participera à la 16^{ème} session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) prévue les 9 et 10 mars à Dubaï (Emirats arabes unis), a indiqué mardi à communiqué de la chambre basse du Parlement. A l'ordre du jour de cette session figure la présentation des travaux de la troisième commission permanente sur le dialogue entre les civilisations et les droits de l'homme, de la deuxième commission permanente sur la coopération économique, sociale et environnementale et de la première commission sur la coopération politique et en matière sécuritaire, ainsi que des activités prévues en 2022, a précisé la même source.

L'APN sera représentée aux travaux de la 16^{ème} session plénière de l'APM par les députés Fatima-Zohra Abdi et Abdelouahab Yagoubi en leur qualité de membres permanents.

APN

Adoption du projet de loi portant modalités d'exercice du droit syndical

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mardi à l'unanimité, le projet de loi modifiant et complétant la loi 90-14 du 2 juin 1990, relative aux modalités d'exercice du droit syndical.

L'adoption s'est déroulée lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le projet de loi s'inscrit dans le cadre de la dynamique visant à fournir des mécanismes juridiques pour consacrer les fondements de l'état de droit, consolider les ateliers de réforme et de démocratie, et renforcer le dialogue social et les libertés individuelles et collectives.

Il prévoit notamment la liberté de créer, d'adhérer ou d'appartenir à des organisations syndicales, de respecter les principes et garanties visant à protéger et soutenir les libertés syndicales, toutes formes confondues, sur le plan professionnel, dans le cadre de la loi régissant le travail syndical.

TRANSPORTS - PORTS

Des efforts en cours pour la prise en charge des préoccupations des professionnels de la pêche au niveau des ports

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï a affirmé, lundi à Boumerdes, que des efforts étaient en cours pour la prise en charge des problèmes rencontrés par les professionnels de la pêche au niveau des ports, en coordination avec le secteur de la Pêche et des Productions halieutiques.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Bekkaï a souligné que son département œuvrait de concert avec le secteur de la Pêche à cerner les problèmes rencontrés par les professionnels et pêcheurs au niveau des ports pour leur prise en charge dans un avenir proche.

Accompagné du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salouatchi, M. Bekkaï a indiqué que les problèmes recensés lors des visites de terrain aux différents ports seront pris en charge au cas par cas en fonction des moyens disponibles. Des instructions ont été données aux concernés pour changer de mode de travail au niveau des différents ports à l'échelle nationale pour mieux répondre aux préoccupations de cette catégorie, a-t-il fait savoir.

Il a ajouté que les moyens et équipements disponibles au niveau des 45 ports recensés à l'échelle nationale «seront mis à la disposition des pêcheurs et du secteur de la Pêche».

Par ailleurs, le ministre a indiqué que cette visite intervenait après celle qu'il a effectuée en compagnie du ministre de la Pêche et des productions halieutiques, dimanche, dans les ports d'Alger, «en vue d'identifier les préoccupations des professionnels». Lors de cette visite le ministre a inspecté le plan d'amarrage récemment réalisé au port de Dellys, l'opération de dessablement de l'entrée du port et les structures réalisées à son niveau.

Il a également tenu une rencontre avec les représentants de pêcheurs et de professionnels, où il a écouté leurs préoccupations. Au port de Cap Djinet, les deux ministres ont inspecté le plan d'amarrage en cours de réalisation, ainsi que les structures réalisées à son niveau. Au niveau du même port, ils ont inspecté, en outre, le marché couvert de gros non encore exploité, et dont la gestion a été confiée à la Société de gestion des ports de pêche (SGPP), pour écouter les préoccupations des professionnels et des pêcheurs au niveau de ce port.

DEVELOPPEMENT LOCAL

Signature d'une convention cadre entre l'université et l'APC de Tizi-Ouzou



Une convention cadre, visant à améliorer les prestations et les missions des services communaux de la collectivité, a été signée entre l'Assemblée populaire communale (APC) et l'université Mouloud Mammeri, a-t-on appris des concernés.

Cette convention, signée lundi, par le président de l'APC de Tizi-Ouzou, Hacene Gana et le recteur, Bouda Ahmed, à l'occasion de la visite de travail du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, dans la wilaya, "est la première du genre à l'échelle nationale", a indiqué Gana à l'APS.

Selon ce même responsable, cette convention a pour but de lier le monde des collectivités locales et le monde académique.

Elle ambitionne ainsi, à "mettre en synergie l'expertise universitaire et communale, au service du développement local en passant d'une recherche théorique à une recherche appliquée".

La convention, qui vise donc "l'implication effective de l'université de Tizi-Ouzou dans le développement local de la commune" est un outil qui permet d'établir "un partenariat durable où l'université sensibilisera ses centres d'études et de la recherche au profit de la commune de Tizi-Ouzou", a ajouté le P/APC.

Pour sa part le vice-recteur chargé de la pédagogie à l'université Mouloud Mammeri, Farid Asma expliqué qu'"il s'agit d'une convention gagnant-gagnant au titre de laquelle cet établissement de l'enseignement supérieur assurera des formations au profit du personnel de la commune de Tizi-Ouzou selon les besoins exprimés par cette dernière".

VALORISATION DES DÉCHETS

Signature d'une convention entre Sonatrach Aval et l'EPIC CET Oran

L'entreprise publique chargée de la gestion des centres d'enfouissement technique des déchets ménagers à Oran (Epic CET Oran), a récemment signé une convention avec Sonatrach Aval, pour récupérer ses déchets valorisables, a-t-on appris, mardi, du directeur de cette EPIC, Rachid Hammache.

En vertu de cette convention, l'EPIC CET Oran récupérera les déchets valorisables de la cette direction de l'activité Aval à Oran.

Cette démarche est appelée à s'élargir à toutes les complexes et unités d'Arzew et Bethioua relevant de cette branche de Sonatrach, a précisé le même responsable.

Cette démarche s'inscrit dans le sillage de la nouvelle stratégie de l'EPIC CET Oran, qui ambitionne de signer des conventions avec les grandes entreprises publiques, notamment celles qui assurent le service de la restauration à leurs employés, pour récupérer leurs déchets recyclables, souligne encore Rachid Hammache.

"En plus du papier, les entreprises qui assurent la restauration génèrent des tonnes de déchets en plastique, en carton et en aluminium", explique-t-il, ajoutant que son entreprise a déjà pris contact avec plusieurs d'entre elles, dans la perspective de signer des conventions prochainement.

L'EPIC CET d'Oran est déjà conventionnée avec les différentes universités d'Oran, les résidences universitaires, ainsi que une soixantaine d'écoles primaires, rappelle-t-on.

APN Le règlement budgétaire de l'exercice N-2 à compter de 2023 et N-1 en 2026

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a affirmé, mardi à Alger, que la présentation du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice N-2 aura lieu à partir de l'année 2023 à titre transitoire pour l'application de la référence de l'exercice N-1 à compter de l'année 2026.

En réponse aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière consacrée au vote du projet de loi portant règlement budgétaire de 2019, présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, le ministre a précisé que cette réforme vient en application de la loi organique 18-15 du 2 septembre 2018 relative aux lois de finances, qui prévoit dans son article 89 que "les projets de loi portant règlement budgétaire afférents aux années 2023, 2024 et 2025 sont préparés, discutés et adoptés par référence à l'exercice budgétaire N-2.

A partir de l'année 2026, le projet de loi portant règlement budgétaire est préparé, discuté et adopté par référence à l'exercice budgétaire N-1".

Il a indiqué que la référence N-3 en vigueur jusqu'à présent (le règlement budgétaire de 2019 est discuté en 2022, soit l'année N-3), est appliquée conformément à la loi organique des précédentes lois de finances (loi de 1984).

Par ailleurs, le ministre a évoqué le nouveau système d'information de la Direction des douanes, rappelant que cette direction a signé un accord en mars 2019 avec l'Agence coréenne du système des douanes en vue d'établir et de déployer un nouveau système d'information pour les douanes algériennes, ajoutant que la réception des principales unités



de ce système est programmée fin 2022.

Dans le même contexte, le ministre a précisé que la Direction générale des domaines a lancé la mise en œuvre d'un programme d'appui à la modernisation et à la réforme de ses structures, à travers une procédure innovante qui consiste à développer la démarche de changement basée sur un nombre de mesures visant principalement à restaurer le rôle économique et financier important des domaines et des biens fonciers de l'Etat. Cela passe, ajoute le minis-

tre, par la mise en place d'un système d'information dans cette Direction qui sera mis en œuvre à travers la création d'un centre national de l'information foncière et des domaines.

Concernant la levée du gel sur les projets d'investissement, le ministre a indiqué que "cette démarche se fera petit à petit en fonction de l'évolution des capacités et des priorités, notamment les projets dans les secteurs de la santé, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et des ressources en eau".

AFFAIRES RELIGIEUSES Belmehdi appelle les imams à exploiter les espaces électroniques pour orienter la population

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a appelé, mardi depuis Khenchela, les imams à exploiter les espaces électroniques pour orienter la population.

Dans une allocution lors d'une rencontre avec les imams de Khenchela tenue à la salle des conférences de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) au deuxième et dernier jour de sa visite dans cette wilaya, le ministre a appelé les imams à exploiter les espaces électroniques, y compris les réseaux sociaux, pour appeler les Algériens à servir leur pays et à lutter contre toutes formes de corruption, d'extrémisme et de monopole.

Il a instruit les imams présents à élaborer des programmes sur les réseaux sociaux prônant la cohésion et la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays.

Lors de l'inauguration de l'école coranique "Abu Dhar Al-Ghifari" dans la commune de Chechar, M. Belmehdi a assuré que son département ministériel prendra en charge l'équipement de cette école et le recrutement des enseignants bénévoles qui y travaillent, selon les postes budgétaires disponibles.

Le ministre, qui a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de la mosquée "Othman Ibn Affan" dans la commune de Chechar, a fait savoir que son département réalisera, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, un projet d'énergie solaire dans les mosquées en vue de réduire les coûts élevés de consommation de l'énergie électrique.

Après avoir écouté les préoccupations des représentants de l'association religieuse de la mosquée Omar Ibn El Khettab (commune de Babar) dont les travaux sont à 80%, M. Belmehdi a affirmé que son département et les autorités locales ne renoncera pas à leurs missions à savoir le soutien, l'accompagnement et l'octroi des autorisations relatives à la collecte des dons et la construction des mosquées et des écoles coraniques.

Le ministre s'est rendu ensuite au chantier de la mosquée El Forkan (Ain Touila) où il a recommandé aux comités et aux bureaux d'études d'unifier les minarets sur tout le territoire, soit un seul minaret par mosquée conformément au plan de Djamaâ El-Djazair.

Cette décision permettra d'économiser du temps et de l'argent pour pouvoir réaliser d'autres travaux au sein de la mosquée, a-t-il expliqué.

Intervenant lors d'une cérémonie tenue à la maison de la culture, Ali Souayi en l'honneur de nombreuses femmes ayant servi la wilaya de Khenchela, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme (08 mars de chaque année), M. Belmehdi a rendu hommage à la femme algérienne, rappelant le rôle qu'elle assume au service du pays et des générations montantes aux côtés de l'homme ainsi que les sacrifices qu'elle a consenti durant la glorieuse guerre de libération.

Pour rappel, M. Belmehdi a affirmé, lundi depuis Khenchela, que le Premier ministre examinerait, en coordination avec le comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie Covid-19, la possibilité de l'ouverture de la saison de la Omra pour les Algériens.

LOI SUR L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL Une affirmation de "la forte volonté" de l'Etat de promouvoir l'action syndicale

L'adoption par l'Assemblée populaire nationale (APN) de la loi sur l'exercice du droit syndical affirme "la forte volonté" des pouvoirs publics de promouvoir l'action syndicale, a affirmé mardi à Alger le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa. "Le vote de cette loi, 30 ans après le dernier amendement, confirme encore une fois la forte volonté des pouvoirs publics de promouvoir l'action syndicale en Algérie et de renforcer sa place dans les fora internationaux à travers la mise en œuvre de ses engagements", a déclaré M.

Cherfa dans son allocution au terme de l'adoption par les députés de l'APN, à l'unanimité, du projet de loi modifiant et complétant la loi 90-14 du 2 juin 1990, relative aux modalités d'exercice du droit syndical. Cette loi qui a été plébiscitée par les députés constitue un nouveau jalon dans notre système législatif, qui vient s'ajouter à l'arsenal juridique important que recèle notre pays en matière des droits et libertés consacrés par la révision de la Constitution de 2020, a-t-il précisé.

Ces droits et libertés seront renforcés davan-

tage par l'élaboration de la loi cadre régissant l'action syndicale prenant en considération les amendements et les propositions formulés par les députés lors de l'examen de "la loi relative aux modalités de l'exercice du droit syndical, a assuré le ministre. Dans ce sillage, M. Cherfa a mis en avant "l'importance" accordée par les députés à cette loi, ce qui traduit leur "attachement à consacrer les droits et les libertés des citoyens, des travailleurs et délégués syndicaux". Le ministre a tenu à féliciter l'ensemble des femmes algériennes notamment

travailleuses et syndicalistes, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme célébrée le 8 mars de chaque année.

Pour sa part, le président de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle, Ali Rebidj a affirmé que l'adoption de cette loi s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des engagements signés par l'Algérie, notamment les convention internationales de travail" et "la prise en charge des revendications syndicales en vue d'organiser l'action syndicale".

APN Adoption du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2019

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté mardi à la majorité le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2019, lors d'une plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'APN en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

Un total de 218 députés ont assisté à cette séance en plus de 66

membres ayant voté par procuration.

Pour rappel, le projet de loi portant règlement budgétaire 2019 avait enregistré un déficit budgétaire de 1457 milliards de Da (en comptabilisant les dépenses imputées), soit 7,43% du PIB.

Les recettes budgétaires ont atteint 6594,65 Mds Da en 2019, soit une hausse de 2,96% par rap-

port aux réalisations de 2018 où elles se sont élevées à 6405,05 Mds Da.

En parallèle, les dépenses du budget général de l'Etat se sont élevées à 8035,06 Mds Da, soit une baisse de 406 Mds Da par rapport à 2018 (8441,60 Mds Da). Les dépenses sont réparties sur le budget de fonctionnement (59%) et le budget d'équipement (41%).

ORAN Ouverture aujourd'hui de la première édition du salon africain des affaires

La première édition du Salon africain des affaires se tiendra, à compter de mercredi au centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed", avec la participation de 17 pays, en plus de l'Algérie.

Cette manifestation économique de trois jours, organisée par la Confédération générale des entreprises algériennes avec la collaboration de l'agence "Yacine production", verra la présence d'hommes d'affaires et de chefs de grandes entreprises économiques des pays participants, ainsi que les ambassadeurs de ces pays accrédités en Algérie.

Les participants à ce salon, organisé sous l'égide du Ministère du commerce et de la promotion des exportations, exposeront leurs réalisations et productions dans les différents domaines et spécialisations dans les secteurs de la santé, de l'industrie pharmaceutique, du transport et de la logistique, de l'environnement et des énergies renouvelables, des startups, ainsi que de l'agriculture et des industries alimentaires, de la construction et des travaux publics, de l'hydraulique, de l'industrie du cuir, du textile et autres.

Lors de ce salon, qui verra la participation de 50 entreprises économiques algériennes, un forum des hommes d'affaires et de représentants des instances des pays participants sera organisé, afin d'échanger les visions et présenter des propositions à même de contribuer au développement du continent africain, selon les organisateurs.

Les participants à ce forum aborderont de nombreuses questions liées aux opportunités des échanges commerciaux algéro-africains et les capacités d'exportation de l'Algérie vers l'Afrique, ainsi que les opportunités offertes par le marché algérien pour la commercialisation des produits africains.

Les capacités industrielles algériennes dans différents domaines intéressant le marché africain seront également présentées ainsi que les capacités de l'Algérie dans les domaines de transfert des technologies, des échanges entre les universités et des possibilités fournies par les infrastructures portuaires nationales pour développer les échanges entre continents. En plus de l'Algérie, plusieurs pays africains prendront part à ce salon, notamment la Tunisie, la Libye, la Mauritanie, l'Egypte, le Niger, le Mali, le Sénégal, le Nigeria, le Burkina Faso, l'Ethiopie, la Côte d'Ivoire, le Kenya, l'Angola, le Zimbabwe, la Guinée, la Tanzanie et le Cameroun.

CNDH

Une charte des droits des femmes prête avant le 5 juillet prochain

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaâlani, a annoncé mardi à Alger que le conseil élaborera une charte des droits des femmes avant le 5 juillet prochain.

Lors d'une conférence organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes sous le thème "Droit des femmes en Algérie: réalité et perspectives", M. Zaâlani a précisé qu'"après l'officialisation du CNDH par le Président de la République, il a été procédé, le 20 février dernier, à l'élection des présidents de six commissions, dont celle en charge des droits des femmes, laquelle s'attellera dès cette semaine à l'élaboration d'une charte des droits des femmes, à titre de contribution du conseil à la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie".

Des cadres et des chercheurs du CNDH seront mis à contribution pour la réalisation de cette charte sous l'égide de la commission spécialisée, a-t-il ajouté, soulignant qu'elle sera "prête avant le 5 juillet prochain".

"La charte des droits des femmes reprendra la teneur des chartes internationales et régionales, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, des textes nationaux en vigueur, ainsi que les conclusions des conférences internationales tenues jusqu'à la conférence sur le développement durable (2015) où le rôle de la femme est mis en avant", a fait savoir M. Zaâlani.

Il a également fait état de "l'éventualité d'inclure des réponses à des questions sur les principaux dossiers intéressant la femme, en sus de certaines statistiques, et le rôle du CNDH dans la protection des droits de la femme et leur promotion dans les limites de ses compétences".

Abordant les droits de la femme en Algérie, M. Zaâlani a affirmé que "la femme a arraché plusieurs droits qui doivent être salués, tandis que d'autres sont en attente de leur promotion, en vue de concrétiser des résultats meilleurs". S'agissant des droits de l'Homme en général, le même intervenant a indiqué que "l'Algérie est parmi les Etats pionniers dans la promotion de certains droits, tels le logement et la promotion des zones d'ombre, soulignant " le rôle consultatif et pionnier du CNDH dans cet aspect".

La conférence a vu deux interventions, une d'un membre du CNDH, à savoir Fatma Zohra Bachir Cherif Guerradja et l'autre de la présidente du Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (CIDDEF), Nadia Ait Zai, dans lesquelles elles ont abordé la situation des droits de la femme en Algérie, ainsi que les moyens de protection de la femme de toutes les formes de violence.

CREA

Création d'une commission féminine au profit du renouveau économique

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a procédé, mardi à Alger, à la création d'une commission féminine au profit du renouveau économique escompté, en élaborant des propositions concrètes pour faire avancer le droit des femmes dans la sphère économique.

Lors d'une conférence organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, la membre du CREA et directrice de l'entreprise de recyclage "Plasticycle", Besma Belbedjaoui, a été nommée à la tête de la nouvelle commission de ce patronat.

Mme Belbedjaoui a tenu, à cette occasion, à rappeler que l'Algérie a développé plusieurs lois pour la protection de la femme et de la famille, formulant sa volonté de soutenir la place de la femme au sein de l'économie nationale "sans pour autant porter atteinte à la cohésion de la société et de la famille algérienne".

"Nous sommes des femmes entrepreneures algériennes qui voulons apporter un renouveau économique à notre pays", a-t-elle affirmé, citant des études montrant que la croissance économique des pays connaît une plus forte hausse lorsque la parité homme-femme est assurée.

Mme Belbedjaoui a ainsi plaidé en faveur d'un climat d'investissement en Algérie encourageant l'entreprenariat féminin et une participation plus importante de la femme au sein du marché du travail en veillant à l'application des programmes de soutien de l'Etat.

Intervenant lors de cette cérémonie, le président du CREA, Kamel Moula, a fait savoir que cette commission doit contribuer à affirmer la plus-value des femmes dans un monde économique "encore très peu paritaire". "Je souhaite qu'au sein de notre organisation syndicale, nous met-

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, ABDELBAKI BENZIANE : «La femme algérienne, un élément central dans l'enseignement»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé, mardi à Alger, que la femme algérienne "a investi tous les domaines, étant un élément central dans l'enseignement et la relance de la dynamique d'édification et de gestion".

Dans une allocution lue lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des femmes du secteur à l'occasion de leur journée internationale, M. Benziane a déclaré que "la femme algérienne fidèle à sa patrie, a investi tous les domaines, étant un élément central dans l'enseignement et la relance de la dynamique d'édification, de gestion et de gouvernance".

"Nous relevons aujourd'hui l'impact positif de sa participation active au développement du pays, à travers sa contribution à la réalisation et à la mise en œuvre de divers projets de recherche, sachant que la participation des femmes a atteint un taux de 45% dans ce domaine, outre l'obtention par quelque 90 chercheurs de brevets d'invention dans divers domaines et spécialités à travers le territoire national", a-t-il



souligné. L'université algérienne compte aujourd'hui environ 1.700.000 étudiants, dont environ 62% de sexe féminin, encadrés par 63.500 enseignants, parmi lesquels 27.000 sont des femmes, soit 42%, a-t-il précisé, indiquant qu'un taux de "44% de l'effectif total des universités sont des femmes.

"L'apport de la femme,

aux côtés de l'homme, permettra de remporter le pari du développement durable, de libérer notre pays de la dépendance et d'accélérer son essor et son progrès", a soutenu le ministre, qualifiant la célébration de cette journée de halte pour se remémorer les exploits réalisés par l'élément féminin et pour continuer à fournir davantage d'efforts, en met-

tant à profit son intelligence et son savoir faire pour atteindre l'excellence et la maîtrise des technologies et en contribuant à garantir la qualité dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de la recherche".

"La femme algérienne avance avec confiance et détermination, en renforçant sa place par son dévouement au travail et sa fidélité à la patrie et en surmontant tout obstacle susceptible de la décourager ou d'obstruer son chemin (...), tout en étant résolue à participer activement à la construction de l'avenir de son pays", a estimé M. Benziane. A noter que nombre d'employées du département de l'Enseignement supérieur ont été honorées à cette occasion, en considération de leurs efforts en vue de promouvoir ce secteur.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS-DROIT, LAÏD REBIGA Le combat de la femme algérienne fut "global et altruiste"

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a affirmé, mardi à Alger, que le combat de la femme algérienne fut "global, sérieux et altruiste", tant pour la libération nationale que pour l'édification de l'Etat moderne.

Lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des moudjahidate et des femmes fonctionnaires du secteur et des établissements sous tutelle, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, M. Rebiga a indiqué que le combat de la femme algérienne fut "global, sérieux et altruiste, tant pour la libération nationale, l'édification de l'Etat moderne ou de la préparation du pays à faire face aux défis de l'avenir imposés par la mondialisation, l'ouverture économique et l'instauration de la société de l'information".

Pour le ministre, la femme algérienne qui est "la matrice de la Révolution et le berceau du nationalisme" a joué "un rôle avant-gardiste lors des étapes les plus cruciales, qui ne s'est pas limité à l'édification et à la préparation d'hommes émérites et de héros endurcis.

Elle était la fervente militante, la «fidaïa» qui se sacrifie, la moudjahida qui avait foi en la cause nationale et la «chahida» qui a marqué son nom en lettres d'or dans les annales de l'histoire. La cérémonie a été ponctuée par la distinction d'un nombre de moudjahidate, à l'instar de Zhor Ounissi, Houria



Bentobal, Bouâamama El Hourra, Khous Hamida, Aïcha Oucif et Hadj Mahfoud Ouardia dite "Fella", en reconnaissance de leur lutte pour la libération de l'Algérie. Il a été procédé, à l'occasion, à la projection de deux films documentaires sur la lutte des deux moudjahidate, Khous Hamida de Tizi Ouzou et Aïcha Oucif de la wilaya de Sétif, dans le cadre de la contribution du secteur à la collecte des témoignages de moudjahidine et dans l'écriture de l'histoire de la Glorieuse guerre de libération.

en place les outils pour construire une entreprise plus performante face à l'enjeu du sexisme", a-t-il indiqué.

Pour ce faire, le président du CREA a affirmé "ouvrir les portes" du syndicat patronal qu'il préside, aux femmes "afin de les accompagner au mieux dans la résolution de leurs difficultés de chefs d'entreprise".

Il a ainsi estimé que "le renouveau économique algérien ne sera pas complet s'il n'est pas accordé avec le renouveau économique au féminin".

De son côté, la PDG du groupe public Soidal, Fatoum Akacem, a souligné l'intérêt de défendre le droit des femmes dans le monde économique à travers "une seule approche, celle du travail et une seule démarche, celle de la détermination".

Mme. Akacem a ainsi énuméré les engagements relatifs à son poste de res-

ponsabilité à la tête du laboratoire pharmaceutique public. Elle a ainsi cité la politique du groupe intégrant un management de performance "sans que cela ne change la vocation première de public de la santé". Elle a aussi indiqué vouloir créer une synergie entre femmes et hommes du groupe pharmaceutique au profit de sa compétitivité.

Pour sa part, le vice-président du CREA, Abdelouahed Kerrar, a formulé la proposition de réaliser un travail d'information auprès des femmes activant chez elles ou dans l'informel pour activer dans le formel et bénéficier ainsi de leurs droits sociaux.

Il a aussi soumis l'idée d'une "enquête salariale sérieuse" afin de faire des constats précis autour des conditions d'exercice des femmes et proposer par la suite les changements adéquats.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME Appel à l'élaboration de rapports périodiques sur la situation de la femme et le taux de suivi des politiques

Des associations, des organisations et des enseignants-chercheurs ont plaidé pour la mise en place de mécanismes permettant d'élaborer des rapports périodiques sur la situation de la femme dans les différents domaines, et d'assurer le suivi des politiques nationales prises à l'effet de promouvoir le rôle et renforcer la position de cette frange au sein de la société.

Dans ce cadre, la présidente de l'association "Houria" de la femme algérienne, Atika Harichane a appelé, dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, à la création d'un "organe consultatif" devant œuvrer à l'élaboration de rapports sur la situation de la femme et de la famille et d'évaluer le taux d'application des politiques et programmes nationaux pris, tout en formulant les propositions nécessaires dans ce cadre.

Tout en se félicitant des acquis réalisés par la femme dans nombre de domaines, notamment sur le plan législatif, Mme Harichane a salué "la volonté politique" visant à consolider la place de la femme et l'autonomiser dans les domaines politique et socioéconomique.

La même intervenante a plaidé pour la prise de mesures permettant à la femme de concilier entre ses différents rôles, en tant que travailleuse dans la sphère professionnelle et éducatrice dans l'espace familial, relevant l'importance de mettre en place des mesures au niveau local au profit de la femme rurale afin de lui permettre de contribuer efficacement à l'effort de développement.

Elle a suggéré dans ce sillage la création de centres pour l'accueil de la petite enfance, la révision du congé de maternité en le prolongeant à six mois au lieu de trois et à revoir les heures d'allaitement.

Afin de prévenir la désintégration familiale, Mme Harichane a insisté sur la création de conseils de médiation en coordination avec les associations spécialisées, le renforcement des bureaux de guidance familiale au niveau des espaces et centres concernés par les affaires familiales en y intégrant des



spécialistes dans le règlement des problèmes conjugués dans l'objectif d'éviter les cas de divorce.

Mme Harichane a également souligné l'importance d'accorder l'intérêt nécessaire aux centres d'accueil des femmes objet de violences, et d'en créer de nouveaux suivant les normes et conditions requises.

Plusieurs autres associations ont salué les réalisations accomplies par les femmes en Algérie, et ce, grâce aux politiques publiques prises à l'effet de les protéger et consolider leurs places, la femme occupant actuellement plusieurs postes dans différents secteurs et a bénéficié des mesures de protection et de programmes d'autonomisation dans plusieurs domaines.

Des mesures pour la prise en charge des préoccupations de la femme travailleuse

Ces associations ont affirmé que l'Algérie avait franchi d'importants pas sur le plan législatif en consacrant plusieurs articles garantissant davantage de droits à la femme dans différents domaines, appelant à la préservation des acquis apportés par la loi, notamment en matière de participation de la femme à la vie politique, la parité

homme-femme en milieu professionnel, en sus des mesures de protection de la violence sous toutes ses formes.

D'autres associations ont plaidé pour la mise en place d'une mesure permettant de renforcer la prise en charge de la femme divorcée, la veuve et les femmes dans le besoin, outre la consolidation de la participation de la femme rurale et de la femme au foyer au développement socioéconomique à travers des programmes locaux d'accompagnement de cette catégorie. Pour sa part, l'enseignante à la faculté de droit et des sciences politiques à l'université de Blida et experte en droit constitutionnel, Dr Mesrati Salima, a estimé que la femme en Algérie avait réalisé des acquis nombreux à tous les niveaux, rappelant à cet égard certains articles de la Constitution de novembre 2020.

Pour cette experte, la dernière révision constitutionnelle "participe d'une forte volonté politique" visant à "renforcer la place de la femme et l'autonomiser au sein de la société", affirmant que l'Etat avait réuni le climat propice pour renforcer le rôle de la femme dans différents domaines, à la faveur notamment d'un arsenal

juridique riche qui a assuré à la femme plusieurs acquis.

Mme Mesrati plaidé, à cette occasion, à l'accélération de l'amendement de certaines lois pour les adapter à la nouvelle Constitution, et de mettre en place des mécanismes de mise en œuvre et de suivi des politiques prises, insistant sur l'importance d'avoir une stratégie nationale inclusive en la matière avec le concours des secteurs concernés.

A son tour, la présidente de la commission nationale de la femme travailleuse à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Soumia Salhi a fait état de plusieurs mesures programmées par la commission pour 2022, consistant essentiellement en l'installation de commissions pour les femmes travailleuses au niveau des fédérations sectorielles à l'effet de renforcer la prise en charge des préoccupations des femmes travailleuses et débattre des conditions professionnelles de cette catégorie.

Elle a affirmé, par ailleurs, que la commission nationale de la femme travailleuse de l'UGTA préparait le lancement "prochain" d'un projet de charte de la femme syndicaliste comportant les droits professionnels de la femme travailleuse et des mesures incitatives au profit de la femme.

La réunion d'un climat propice pour la femme travailleuse encouragerait sa participation au processus de développement, a-t-elle fait observer, plaidant pour la mise en place de mesures pour améliorer son quotidien, à travers notamment l'intensification des centres d'accueil de l'enfance pour permettre à la femme travailleuse de concilier entre ses devoirs dans la sphère privée et professionnelle.

LA FEMME INVESTISSEUSE EN ALGÉRIE Un grand potentiel qui nécessite une plus grande confiance

Une plus grande confiance doit être accordée à la femme investisseuse en Algérie pour la mise en œuvre des projets stratégiques pour l'économie nationale, dans le cadre de l'appui important dont elle jouit, a indiqué la directrice d'un incubateur de startups, Sabrina Bedjadi.

Dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la Journée internationale de la femme, Mme Bedjadi a précisé que "la société doit prendre conscience que la femme est égale à l'homme dans le domaine de l'investissement et qu'elle fait face à des difficultés qui n'ont aucun rapport avec les compétences et les capacités", appelant à aplanir ces difficultés pour offrir des opportunités de réussite aux femmes investisseuses.

Mme Bedjadi (30 ans) a suivi une formation académique en information et en gestion des projets, avant de se spécialiser dans l'audiovisuel et dans le droit des affaires.

Diplômée en 2013, Mme Bedjadi a travaillé dans plusieurs chaînes de télévision privées et dans un bureau d'études socioéconomiques à Alger, ce qui lui a permis de créer, en 2015 dans la wilaya de Oued Souf, une entreprise se de formation avec des partenaires privés spécialisée dans la formation et l'accompagnement des porteurs de projets.

À la fin de l'année 2016, elle a créé un réseau de formation à Alger qui s'est développé en un incubateur de projets.

L'incubateur assure l'accompagnement des porteurs de projets en termes d'études, de développement, d'administration et d'élaboration du plan marketing et publicitaire de l'entreprise, outre le suivi financier en mettant à leur disposition des comptables pour régler les différentes questions financières.

Pour booster davantage ce domaine, la directrice de l'incubateur appelle les ministères concernés à mettre en place un cadre juridique favorable aux incubateurs et startups, notamment en ce qui concerne les codes disponibles au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC) qui, souvent, ne sont pas adaptés aux idées innovantes.

Mettant en avant la volonté de plusieurs investisseurs privés à monter des projets rentables avec des jeunes porteurs de projets innovants ou chefs de start-ups, Mme.

Bedjadi estime que cette méthode est à même de renforcer le financement de ces entreprises et réduire la pression sur le Fonds de financements des startups et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE).

L'accélération des procédures juridiques permettra aux porteurs de projets de diversifier leurs sources de financement, à l'ombre des facilitations accordées par l'Etat en faveur de l'investissement.

Une quarantaine d'artisanes exposent leur produits à Alger

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a organisé, lundi à Alger, une exposition de femmes artisanes, à la veille de la journée de la femme qui sera célébrée mardi 8 mars.

Une quarantaine d'artisanes de différentes disciplines ont participé à cette manifestation qui se tient depuis dimanche, au centre culturel de Sidi Moussa (Est d'Alger), sous le slogan «des femmes qui relèvent le défi».

Cette exposition de trois jours présente des produits artisanaux traditionnels de divers disciplines dont la broderie, la dentellerie, la maroquinerie, les plats et les pains traditionnels ainsi que les cosmétiques, les huiles et les herbes séchées.

«Nous avons ciblé la commune de Sidi Moussa pour cette année car elle fait partie des zones d'ombre de la capitale», a expliqué la présidente de la commission nationale des artisans de l'ANCA, Naziha Ben Ali, en précisant que la commune compte plusieurs femmes artisanes qui travaillent à domicile pour subvenir aux besoins de leurs familles. Parmi ces exposantes, il y a

également des jeunes femmes handicapées qui travaillent pour se réaliser et assurer leur indépendance financière. «Notre objectif consiste à aider les femmes artisanes à placer leurs produits sur le marché par le biais des commerçants de l'ANCA», assure Mme Ben Ali. Des produits alimentaires sains, des objets fonctionnés minutieusement avec des produits nobles.

«Absolument rien à avoir avec les produits industriels qu'on retrouve sur les grandes surfaces», affirme Razika, boulangère. «Malheureusement, nos produits sont très peu valorisés malgré leurs vertus», a-t-elle regretté.

Cette quadragénaire, qui travaille à domicile, s'est spécialisée dans la fabrication de différents sortes de pain: du pain d'orge, de blé dur et d'avoine et même du pain sans gluten.

«Mais les commandes sont très limitées car les gens ont toujours une préférence pour le pain blanc (à base de farine) et il nous faut beaucoup de temps et de patience pour les convaincre à changer leurs habitudes alimentaires», a-t-elle poursuivi. À ses côtés, Safia

exhibe ses beaux napperons et draps décorés avec des motifs de dentelles raffinées (chbika).

Un art ancestral «transmis dans sa famille de mère en fille», a-t-elle raconté, précisant que cette broderie nécessitait juste une aiguille, du fil blanc et du papier. Tout comme, Razika, Safia reçoit des commandes limitées «en attendant des jours plus prospères».

Selon la présidente de la commission nationale des artisans de l'ANCA, bon nombre de femmes au foyer ont bénéficié d'un micro crédit de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) pour réaliser leurs projets.

La même responsable affirme que la plupart des artisanes sont généralement des femmes qui ont un savoir-faire mais préfèrent intégrer les centres de formation ou les chambres d'artisanat pour se perfectionner davantage, d'autant plus que la formation est sanctionnée par un diplôme qui leur ouvre les portes pour accéder aux crédits et acquérir un local, a-t-elle fait valoir.

COMMÉMORATION

Le CNESE commémore le 5^e anniversaire du décès de son ancien président Mohamed Seghir Babès

Le Conseil national économique social et environnemental (CNESE) a commémoré mardi le 5^e anniversaire du décès de son ancien président, Mohamed Seghir Babès. La commémoration de Mohamed Seghir Babès s'est déroulée au cimetière de Sidi Yahia (Alger), en présence de sa famille, du président du CNESE, Sidi Mohamed Bouchenak Khelladi, et des représentants de la Présidence de la République et des services du Premier ministre, selon un communiqué du Conseil. A cette occasion, M. Bouchenak Khelladi, a prononcé un discours en hommage au défunt, décédé le 7 mars 2017, mettant en avant ses qualités. Le président du CNESE a rappelé que le défunt a servi 12 années durant lesquelles, "son abnégation et sa stature d'homme de sciences, ayant occupé tant de postes de responsabilité, en se consacrant sans relâche à hisser l'exigence de grand commis de l'Etat et en évertuant la connaissance comme moteur de l'action publique, n'ont jamais été démenties" Mohamed Seghir Babès "a marqué de son empreinte au Conseil par son apport intellectuel remarquable et sa vision d'une société apaisée, qui ont amené une clairvoyance et des convictions fortes pour le dialogue et la cohésion sociale", a souligné M. Bouchenak Khelladi.

"Tout au long de son parcours, il a démontré que le service de l'Etat était la grande cause de sa vie. Son engagement témoigne de la qualité humaine des dignes filles et fils de l'Algérie éternelle", a-t-il encore affirmé. Le président du CNESE a rappelé que le défunt avait focalisé, durant sa présidence du Conseil, sur quelques thématiques fondamentales, dont la paix sociale par la justice sociale, la démocratie participative, le développement local en améliorant la gouvernance locale et la réforme administrative pour aider l'administration à surmonter ses difficultés et ainsi la rendre plus performante au service de la Nation. Sur le plan international, Feu Mohamed Seghir Babès, ayant été désigné membre du groupe de personnalités éminentes, créé par les chefs d'Etat africains pour gérer le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), dédié aux systèmes de gouvernance en Afrique, a fait deux mandats, dont un comme président de ce mécanisme. M. Bouchenak Khelladi a tenu également à rappeler qu'en juin 2014, lors d'un symposium, le défunt a su convaincre le Conseil scientifique de l'Université des Nations unies, et obtenu la mise en place d'un Institut des Nations unies de développement durable (UN-IRADA) en Algérie.

Le défunt a en outre, été président de l'association des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires. "De par sa grande compétence, son dévouement à l'Etat algérien et ses hautes qualités humaines, Mohamed Seghir Babès reste un exemple fort et un modèle pour nos enfants, nos étudiants, nos chercheurs et nos fonctionnaires, dont on devra nous inspirer pour effectuer un saut qualitatif, afin d'atteindre des niveaux de performance devant permettre à notre cher pays de se hisser dans la modernité", a-t-il conclu.

PORTS

Le Pdg de Serport, Achour Djelloul : «Des plateformes électroniques pour augmenter la capacité de traitement des marchandises»

Des plateformes électroniques pour booster les opérations d'exportation notamment de produits agricoles et des produits issus du tissu industriel et faciliter le traitement des marchandises au niveau des ports, ont été mises en place par le groupe de services portuaires SERPORT, a indiqué lundi à Alger son PDG, Achour Djelloul.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué que Serport a procédé à la mise en place de moyens électroniques pour faciliter les opérations de transit et renforcer la traçabilité et la transparence concernant la logistique portuaire.

Il s'agit de la plateforme APCS (Algerian ports community system), qui, dit-il, se veut un «moyen (électronique) d'échange pour éviter les mouvements de personnes et les tracasseries d'une certaine époque». Issue des instructions

des pouvoirs publics relatives à la digitalisation des opérations administratives, cette plateforme se veut également un moyen de prendre en charge, en amont, pendant et en aval, la marchandise transmise par les ports. Couvrant l'ensemble des ports du pays, la plateforme vise également à optimiser l'efficacité et la logistique portuaire en matière d'information sur la provenance, le séjour et la logistique de transfert, a encore détaillé

M. Achour. Deux autres plateformes électroniques, placées en qualité de hub, ont été également mises en place par le groupe Serport au niveau des ports de Djendjen (Jijel) et d'Oran. Le P-dg de Serport a également affirmé que ces plateformes devront contribuer à l'augmentation des capacités portuaires et les parts de marché à l'international. Elles permettront également le traitement de la marchandise par le long courrier, un



objectif que Serport allait mettre en œuvre avec le groupe du transport maritime GATMA. «Nous allons augmenter nos moyens de transport et mettre de nouvelles compagnies maritimes pour aller chercher des marchandises, pas uniquement dans un environnement immédiat, mais aussi à l'international», a souligné le responsable de Serport.

Evocant le transport maritime de passagers, le P-dg de Serport a indiqué qu'il y a un «déficit» en la

matière, rappelant que des nouvelles lignes maritimes ont été mises en place à Alger, Béjaïa, Annaba et Oran. Dans ce sens, il a fait savoir que le groupe envisage d'augmenter l'offre et le nombre de compagnies par la création de nouvelles lignes maritimes à partir de Barcelone et qui vont toucher les ports d'Oran, de Béjaïa, d'Alger, de Skikda et d'Annaba, et réduire les contraintes liées au transport de voyageurs. Au sujet des contraintes de mise à niveau des

infrastructures algériennes, le groupe Serport s'est engagé à mettre en place les moyens de dragage, a fait savoir son P-dg.

«Nous prévoyons à partir de 2021-2022 la mise en place de trois ateliers de dragage à l'Est, au Centre et à l'Ouest, comme les ports d'Alger, Skikda et d'Arzew (Oran) pour la réhabilitation des capacités d'accueil des navires au niveau des ports, aussi bien pour les infrastructures de commerce que pour les infrastructures de pêche», a-t-il relevé. En outre, il a rappelé que le groupe a enregistré durant 2021, au niveau des ports du pays, un trafic global de plus de 115 millions de tonnes, dont une partie concerne les hydrocarbures. Le trafic à l'export a enregistré plus de 6 millions de tonnes dont le clinker et le ciment, qui transitent à l'étranger via les ports de Djendjen, Skikda et Annaba et Oran, selon le même responsable.

COMMERCE

Vers l'ouverture d'autres lignes maritimes pour faciliter l'exportation

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé lundi à Sétif, que son département ministériel «planifie» l'ouverture d'autres lignes maritimes afin de faciliter aux opérateurs économiques l'exportation des produits algériens vers certains pays.



Président en compagnie du secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salah-Eddine Benbrik, l'ouverture du Salon Sétif 2 de l'exportation dans la salle des expositions El Maabouda, le ministre a précisé que cette opération est menée en coordination avec le ministère des Transports et a été entamée par l'ouverture de la ligne Alger - Nouakchott (Mauritanie). Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations œuvre actuellement, a-t-il ajouté, à concrétiser les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'ouvrir la ligne Alger-Dakar (Sénégal) en vue de nouvelles autres lignes, dont Alger-Dubaï (Emirats arabes-unis) et Alger-Qatar.

M. Rezig a fait état d'une «entière coordination entre son secteur, le ministère des Transports et celui des Affaires Etrangères et de la Communauté nationale à l'étranger ainsi que d'autres ministères pour ouvrir ces lignes maritimes de sorte à offrir à l'opérateur économique algérien l'opportunité d'exporter ses produits avec aisance, à moindre coût et en moins de temps». Et d'ajouter : «Il faut prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre à nos entreprises

économiques exportatrices d'avoir une part sur le marché africain» qui est «un marché prometteur qui attire tout le monde sans exception».

Selon le ministre, «l'Algérie possède de grandes potentialités et des produits de haute qualité et cela exige de mettre la main dans la main des opérateurs économiques pour engager une nouvelle et réelle dynamique pour l'exportation des produits à l'étranger». M. Rezig a mis en exergue, d'autre part, la ressource humaine que recèle l'Algérie, soulignant que «cette ressource permettra de réaliser une valeur de 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures durant l'année 2022 qui sera ainsi une année économique comme cela a été planifié par le président de la République». Il a également

souligné que «la stratégie clairvoyante du président de la République a commencé à porter ses fruits en 2021», ajoutant que «les efforts seront poursuivis en 2022 pour atteindre les objectifs visés jusqu'à ce que les exportations de l'Algérie deviennent la première source de devises étrangères».

Le ministre du Commerce a également considéré que le Salon de Sétif de l'exportation qui regroupe 60 entreprises économiques, financières et d'assurances est une opportunité pour faire connaître les produits algériens et un espace de concertation, d'échanges et de conclusion d'accords de financement ou d'exportation. Selon M. Rezig, ce Salon est «une partie de la stratégie et de la politique du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations

pour rapprocher les opérateurs économiques et augmenter le taux d'intégration entre eux pour favoriser la dynamique entre producteurs et exportateurs». Il a appelé en outre à intensifier la tenue de pareils Salons nationaux et internationaux, soulignant que son département a tracé un programme de participation à plus de 50 manifestations similaires durant les années 2022 et 2023.

Le Salon de Sétif de l'exportation qui se tient du 7 au 10 mars courant, sous le slogan «Sétif industries diverses, potentiel riche potentiel digne... osons l'exportation», est organisé à l'initiative de la Chambre de commerce et de l'industrie CCI-El Hidhab. Le président de la CCI-El Hidhab, Ali Mansouri, a indiqué en ce sens à l'APS que cette manifestation a connu la participation d'entreprises économiques publiques dans les domaines du plastique, de la céramique, de l'électroménager, des emballages, des pneumatiques, des produits cosmétiques, du bois et d'hygiène corporelle, entre autres. Le Salon de Sétif de l'exportation permettra, a-t-il ajouté, de faire connaître les potentialités et les capacités économiques de la région de Sétif et de l'Algérie en général dans le domaine de l'exportation.

UGCAA

Le prix du pain est règlementé et ne peut être augmenté que par les parties concernées

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a affirmé, lundi dans un communiqué, que le prix du pain est règlementé, d'autant que c'est un produit conventionné dont le prix ne peut être augmenté que par les parties concernées, appelant les boulangers au niveau national à ne pas augmenter le prix du pain subventionné et à continuer à appliquer le prix habituel. L'UGCAA a également rassuré tous les boulangers au niveau national que «le dossier du pain et leurs revendications légitimes sont soulevés au plus haut niveau de l'Etat et que «la porte

du dialogue est ouverte, sachant qu'il y a une série de réunions qui se tiennent au siège du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en présence de représentants des boulangers de toutes les régions du pays, sous la bannière de l'UGCAA». L'union a annoncé la tenue «prochaine» d'une réunion de coordination au siège du ministère du Commerce, en présence des représentants du ministère des Finances et de la Direction générale des impôts (DGI) pour «examiner les moyens d'appliquer la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, selon laquelle l'impôt imposé aux boulangers ne concernera que les bénéfices et non le chiffre d'affaires. L'UGCAA s'est dite «surprise» par les déclarations de Youcef Kelfat, président de la Fédération nationale des boulangers (FNB), qui relève de l'union, relayées sur les réseaux sociaux et certains médias, faisant état d'une augmentation du prix subventionné du pain à 15 DA à partir de jeudi 10 mars 2022», rejetant de tels agissements qu'il qualifie d'«irresponsables», soulignant qu'elle prendra, à cet effet, les mesures juridiques et administratives en vigueur.

PÉTROLE

Moscou avertit de «conséquences catastrophiques» pour le marché en cas d'embargo sur le pétrole russe

La Russie a mis en garde lundi contre des «conséquences catastrophiques» pour le marché mondial de la mise en place d'un embargo occidental sur le pétrole russe, discuté par Washington et l'Union européenne comme mesure de riposte au conflit militaire en Ukraine.

«Il est tout à fait évident que le refus d'acheter le pétrole russe va aboutir à des conséquences catastrophiques pour le marché mondial», a déclaré le vice-Premier ministre russe, chargé de l'énergie, Alexandre Novak. «La flambée des prix risque d'être imprévisible et d'atteindre plus de 300 dollars pour un baril, voire plus», a-t-il affirmé, cité par les agences de presse russes. Selon M. Novak, il est impossible de remplacer rapide-



ment les livraisons du pétrole russe vers le marché européen par celles d'une source alternative.

«Cela prendra plusieurs années et ce sera bien plus cher pour les consommateurs européens qui seront les victimes principales d'un tel scénario», a-t-il averti. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a frôlé dimanche les 140 dollars vers 23h00 GMT, proche de son record absolu de 147,50 dollars atteint en juillet 2008.

SELON LE RAPPORT DE LA BM

Environ 2,4 milliards de femmes en âge de travailler ne bénéficient pas de l'égalité des chances économiques

Environ 2,4 milliards de femmes en âge de travailler ne bénéficient pas de l'égalité des chances économiques, a indiqué un rapport de la Banque mondiale (BM) relevant que 178 économies maintiennent toujours des obstacles juridiques qui empêchent leur pleine participation à la vie économique. Selon le rapport de la BM publié cette semaine à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, dans 86 économies, les femmes sont confrontées à une forme de restriction d'accès à l'emploi alors que 95 autres ne garantissent pas un salaire égal pour un travail de valeur égale. A l'échelle mondiale, les femmes ne disposent toujours que des trois quarts des droits juridiques accordés aux hommes : Le score moyen mondial établi par le rapport est de 76,5 sur 100, note maximale qui indique une parité juridique totale. Toutefois la BM indique que 23 pays, dont la majorité est partie de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA), ont réformé

leurs lois en 2021 afin d'introduire des réformes indispensables à l'inclusion économique des femmes et ce malgré les effets disproportionnés de la pandémie de Covid-19. Ce sont les régions MENA et d'Afrique subsaharienne qui ont enregistré en 2021 les plus fortes améliorations de l'indice établi par le rapport de la BM. Dans l'ensemble, le plus grand nombre de réformes a concerné les indicateurs Parentalité, Rémunération et Travail, souligne ce rapport intitulé «Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2022».

De nombreuses réformes ont porté sur la protection contre le harcèlement sexuel au travail, l'interdiction des discriminations fondées sur le sexe, l'augmentation des congés payés pour les nouveaux parents et la suppression des restrictions professionnelles ciblant les femmes, a détaillé le rapport.

Les indicateurs Rémunération et Parentalité obtiennent les notes les plus

faibles de l'indice, mais ils ont néanmoins progressé l'année dernière de 0,9 et 0,7 point respectivement, pour atteindre des scores moyens de 68,7 et 55,6. Les améliorations de l'indicateur Parentalité sont principalement liées au congé de paternité et au congé parental partagé, mais son faible score souligne la nécessité d'accélérer les réformes dans ce domaine, a précisé la même source. «Bien que des progrès aient été réalisés, l'écart entre les revenus attendus des hommes et des femmes au cours de leur vie s'élève à 172.000 milliards de dollars, soit près de deux fois le PIB annuel mondial», souligne la directrice générale de la BM chargée des politiques de développement et les partenariats, Mari Pangestu, appelant les gouvernements à «accélérer le rythme des réformes législatives pour que les femmes puissent réaliser tout leur potentiel et qu'elles bénéficient pleinement et équitablement des fruits d'un développement vert, résilient et inclusif».

ESPAGNE

Léger repli de la production industrielle en janvier

La production industrielle a légèrement reculé en Espagne en janvier en raison d'un repli dans tous les secteurs hormis les biens de consommation durable, a annoncé mardi l'institut espagnol des statistiques «INE».

Selon les données corri-

gées des variations saisonnières publiées par l'INE, la production a baissé de -0,1% par rapport à décembre, mois durant lequel la production s'était déjà repliée de 0,5%, selon un chiffre révisé par l'INE qui avait évoqué initialement une baisse beaucoup

plus marquée de 2,6%. Les baisses mensuelles les plus importantes en janvier concernent les catégories des biens d'équipement (-1,1%) et des biens de consommation non durables (-0,7%), selon l'INE, tandis que la catégorie des biens de consommation

durables est la seule à enregistrer une hausse, de 1,5%. En 2021, la production industrielle espagnole avait été en forte hausse de 7,2% sur un an à la faveur du redémarrage de l'activité après le trou d'air provoqué par la pandémie de Covid-19.

SRI LANKA

Le Sri Lanka annonce une dévaluation de sa monnaie

La banque centrale du Sri Lanka a annoncé lundi une dévaluation dans la limite de 15% de sa monnaie, après un appel du Fonds monétaire international (FMI) aux autorités de l'île au bord de la faillite depuis le coronavirus et l'arrêt du tourisme.

Dans un bref communiqué inhabituellement tardif, la banque centrale indiquait qu'elle autorisait «une plus grande flexibilité», laissant flotter la monnaie dont le taux de change était fixé à 197 roupies pour un dollar depuis avril. La banque

centrale a ajouté qu'elle espérait que la roupie ne descendrait pas au-dessous de 230 roupies pour un dollar, suggérant une intervention pour limiter la dévaluation autour de 15% maximum. Le secteur touristique, une source majeure de devises pour le Sri Lanka, est totalement sinistré depuis le début de la pandémie de Covid-19. Faute de devises, le pays ne finance plus ses importations. L'île et ses 22 millions d'habitants font face à de graves pénuries d'aliments, carburants, médicaments et à des coupures d'électricité.

MARCHÉS BOURSIERS

Les prix des matières premières atteignent de nouveaux records

Les prix des matières premières ont enregistré lundi de nouveaux records, impactés par la situation en Ukraine. Le baril de Brent de la mer du Nord a frôlé les 140 dollars en début de séance asiatique, proche de son record absolu de 147,50 dollars atteint en juillet 2008.

Dans l'après-midi, le Brent pour livraison en mai était redescendu à 123,23 dollars (+4,33%), et le WTI américain pour livraison en avril à 119,05 dollars (+2,85%). Le cours du gaz européen de référence, le TTF néerlandais, a flambé aussi à un nouveau record,

à 345 euros le mégawattheure (MWh). Vers 16h00 GMT, il s'envolait encore de 23% à 237,27 euros. Son prix a été multiplié par 14 en un an.

Dans le sillage des prix de l'énergie, ceux des métaux produits en Russie ont également démarré la semaine en forte hausse. Le nickel, sans atteindre ses derniers sommets atteints en 2007, montait vers 16H00 GMT jusqu'à 48.000 dollars. Une hausse de plus de 60% qui marque l'une des séances les plus mouvementées du marché londonien des métaux (London Metal Exchange, LME),

selon un courtier. L'aluminium a dépassé aussi pour la première fois la barre des 4.000 dollars la tonne, à 4.073,50 dollars, tandis que le cuivre et le palladium ont touché de nouveaux sommets historiques à 10.845 dollars la tonne et 3.442,47 dollars l'once respectivement. La situation en Ukraine a aussi fait flamber l'or, valeur refuge, qui a dépassé les 2.000 dollars l'once, atteignant son plus haut niveau depuis août 2020 et s'approchant de record historique atteint le même mois.

FAO

L'Indice des prix des produits alimentaires atteint un niveau record en février

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont atteint un niveau record en février, essentiellement tirés par les huiles végétales dans un contexte d'offre limitée, a annoncé l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice FAO des prix alimentaires a augmenté en février de 3,9% par rapport au mois précédent, à 140,7 points contre 135,7 points en janvier, a indiqué l'organisation dans un communiqué. L'indicateur, qui suit la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de produits alimentaires de base, a dépassé son niveau record de février 2011 (137,6 points). Il reflète les prix à l'exportation. Cette augmentation «est principalement imputable à l'indice FAO des prix des huiles végétales, qui augmente de 8,5% par rapport au mois dernier et atteint un nouveau niveau record, en raison de la hausse des cours des huiles de palme, de soja et de tournesol». Cette forte augmentation des huiles s'explique principalement par une demande mondiale «soutenue» et des difficultés du côté de l'offre, «notamment les disponibilités exportables d'huile de palme limitées en Indonésie, le premier exportateur mondial», «la baisse des perspectives concernant la production de soja en Amérique du Sud» et «des craintes quant à une baisse des exportations d'huile de tournesol due à des perturbations dans la région de la mer Noire». Les prix alimentaires sont aussi tirés vers le haut par les produits laitiers, dont l'indice FAO est «en hausse de 6,4% par rapport à janvier», «sous l'effet d'une offre de lait plus faible que prévu en Europe occidentale et en Océanie, ainsi que d'une demande à l'importation qui persiste, en particulier en Asie du Nord et au Moyen-Orient».

Les céréales, quasiment stables en janvier (+0,1%), repartent à la hausse, gagnant globalement 3% en février, notamment du fait de la hausse des prix du maïs (+5,1%) «sous l'effet conjugué des craintes persistantes au sujet des conditions de culture en Amérique du Sud, des incertitudes quant aux exportations de maïs en partance de l'Ukraine et de la hausse des prix du blé (+2,1%) à l'exportation».

ETATS UNIS

Les pratiques anticoncurrentielles font baisser les salaires américains de 20%

Les salaires américains pourraient être supérieurs de 20% à ce qu'ils sont actuellement s'il y avait plus de concurrence et si la syndicalisation était plus répandue, estime le département du Trésor dans un rapport publié lundi. «Les pratiques des employeurs telles que l'exigence d'accords de non-concurrence et la classification éronnée des employés en tant qu'entrepreneurs indépendants ont forcé les travailleurs à accepter des salaires inférieurs et de pires conditions de travail», avancent les auteurs du rapport. Selon eux, «le marché du travail américain est loin de présenter la concurrence parfaite que les économistes avaient longtemps supposée en raison de la concentration des employeurs et des pratiques de travail anticoncurrentielles». Parallèlement, ils notent que le déclin de la syndicalisation a laissé les travailleurs avec moins de pouvoir de négociation pour contrer le pouvoir des employeurs. Le taux d'employés syndiqués dans le secteur privé a encore reculé dans le pays en 2021, à 6,1%. Le rapport du Trésor est toutefois publié alors que les salaires ont fortement augmenté l'an passé dans un contexte de pandémie de Covid-19 qui a créé de larges pénuries de main d'oeuvre en raison des infections, des nombreux départs à la retraite et des femmes qui ne sont pas encore revenues sur le marché du travail.



MOSTAGANEM

La lutte contre la spéculation dictée par la nécessité de réguler le marché et protéger le consommateur



Les participants à une journée d'étude sur la lutte contre la spéculation illicite, organisée lundi à Mostaganem, ont souligné que lutter contre ce phénomène est une nécessité socio-économique, permettant de réguler le marché et protéger le consommateur.

Le procureur de la République près la Cour de Mostaganem, Smaïl Kedider a souligné, à l'ouverture de cette rencontre, que la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite est venue pour stabiliser les prix et minimiser les pratiques illicites pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

M.Kedider a rappelé que la spéculation est un crime économique puni par la loi, car touchant aux principes constitutionnels concernant la protection du consommateur, ainsi que l'honnêteté et la déontologie des affaires et du métier commercial, notant que la nouvelle loi complète le système juridique visant un traitement multilatéral de ce phénomène qui n'a aucun lien avec la liberté de la pratique commerciale.

De son côté, le chef de service contentieux et affaires juridiques à la direction de wilaya du commerce et de la promotion des exportations, Bousbaâ Benchaâbane a indiqué que le traitement intégré prévu par cette loi a un volet répressif et un autre préventif, à travers la régulation du marché et le suivi des prix, en plus de la création de marchés occasionnels pour la vente directe du producteur au consommateur et, parfois, mettre sur le marché les produits stockés pour faire face à la spéculation.

L'avocat du barreau de Mostaganem, Me Hamza Krideche a abordé, quant à lui, le rôle préventif ou le contrôle préalable, comme mécanisme pour minimiser ce phénomène, notamment à travers les associations de protection du consommateur.

De son côté, le professeur à la Faculté de Droit et des Sciences politiques de l'Université de Mostaganem, Benaouali Ali a abordé les préceptes concernant la spéculation illégale en Islam, soulignant que le monopole (ihtikar) est «haram» (illicite) selon la charia car affectant les intérêts et besoins des personnes.

Au passage, il a insisté sur la nécessité d'aborder une approche multisectorielle et instances et de se mobiliser pour lutter contre ce phénomène et le traiter dans ses différents aspects.

Lors de cette journée d'étude, organisée à l'initiative de la Cour de justice de Mostaganem, plusieurs communications ont été animées traitant, entre autres, du rôle des services commerciaux et fiscaux dans la lutte contre la spéculation illicite, la position de la charia islamique sur le monopole illégal, les techniques d'enquête et les formes des crimes décidées par la loi 15-21, ainsi que les mécanismes de lutte contre ce phénomène.

AÏN TÉMOUCHENT

Des sessions de formation au profit de 1.900 secouristes volontaires

Les services de la protection civile de la wilaya d'Aïn Témouchent ont organisé des sessions de formation dans le domaine de la gestion des catastrophes et des crises au profit de 1.915 secouristes volontaires, a-t-on appris lundi auprès de ce corps.

Ce programme de formation sera réalisé à travers plusieurs sessions par groupes restreints pour assurer des formations sur les techniques de gestion des catastrophes et des crises et des interventions sur le terrain au profit des secouristes pour effectuer opérations de premiers secours et des premiers soins en cas de catastrophes, a indiqué le responsable de la communication à la direction de la protection civile de la wilaya, le lieutenant Sidi Ahmed Belhadef.

L'ensemble des secouristes bénévoles de proximité ont bénéficié auparavant d'une formation de base spéciale en secours de premiers soins dans diverses catastrophes.

Ces sessions interviennent comme deuxième étape de la formation de manière à mettre à jour les connaissances acquises et de recycler, selon la même source. Les secouristes volontaires sont réparties en groupes de 12, pour permettre au plan opérationnel, une meilleure organisation des domaines d'intervention lors des catastrophes naturelles et indus-



trielles et de délimiter la mission des secouristes. Cette session de formation, qui a débuté lundi à l'unité principale de la protection civile d'Aïn Témouchent, a été placée sous le signe «la protection civile et la ges-

tion des habitants évacuées en temps de catastrophes naturelles et des crises et le rôle des volontaires et la lutte contre la pollution», entre dans le cadre de la journée mondiale de la protection civile, a-t-on expliqué.

TAMANRASSET

1 mort et 22 blessés dans un accident de la route près d'In-M'guel

Une (1) personne est décédée et 22 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu près d'In-M'guel, dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris mardi auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit

lundi dans l'après midi au niveau de la route nationale (RN-1) à 110 km de la commune d'In M'guel suite au renversement d'un autocar assurant la ligne Tamanrasset-Sétif, provoquant la mort sur place d'un passager et des

blessures à 22 autres (entre 20 et 73 ans), selon la même source.

Les blessés ont été secourus sur le lieu de l'accident, et admis à la policlinique d'In M'guel, alors que le corps de la victime a été déposé à la morgue de

l'établissement public hospitalier (EPH) de Tamanrasset, a-t-on précisé.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

23 morts et 1237 blessés en une semaine

Vingt-trois (23) personnes ont trouvé la mort et 1237 autres ont été blessées dans 1050 accidents de la circulation survenus en une semaine dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec quatre (4) morts et 73 autres blessés dans 50 accidents de la route, durant la même période (27 février-5 mars), précise la même source. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont effectué 784 interventions pour l'ex-

inction de 430 incendies urbains, industriels et autres, les plus importants ayant été enregistrés dans la wilaya d'Alger avec 115 interventions pour l'extinction de 71 incendies.

Pour ce qui est de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 85 opérations de sensibilisation et 54 opérations de désinfection générale à travers le territoire national pour rappeler aux citoyens la nécessité du port des bavettes ainsi que les règles de la distanciation sociale.

CONSTANTINE

360 postes de formation professionnelle pour les femmes au foyer et des zones rurales

Pas moins de 360 postes de formation ont été mobilisés dans la wilaya de Constantine au profit des femmes au foyer et des zones rurales, au titre de la nouvelle session ouverte à la fin du mois de février 2022, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

L'organisation de cette formation à destination de ces femmes se fera régulièrement dans des centres et annexes du secteur de la formation, implantés en particulier dans les zones rurales et zones d'ombre, et ce selon les besoins du marché local de l'emploi, a affirmé à l'APS le chef du service de formation par intérim, Mohamed Fedloune, en marge de la célébration de la journée



internationale de la femme (8 mars). Ces modes de formation permettront à ces femmes d'acquérir une qualification et un métier dans diverses spécialités et d'accéder au monde de l'emploi, et même de pouvoir créer une entreprise familiale en mesure de contribuer à la dynamique et à la relance économique,

a déclaré le même responsable.

Il a fait savoir, dans ce même contexte, que les offres disponibles pour cette nouvelle session se répartissent entre plusieurs spécialités pouvant intéresser la femme au foyer et celle habitant dans les zones rurales, à l'image de l'artisanat, la couture, la

broderie, la coiffure, l'agriculture ainsi que la pâtisserie et les gâteaux traditionnels. Dans la wilaya de Constantine un engouement a été relevé ces dernières années pour la formation destinée à ces deux catégories de femmes, reflétant ainsi l'importance de cette formation dans l'amélioration des conditions de vie de nombreuses familles, a fait remarquer M. Fedloune.

Il est à rappeler selon les dernières statistiques établies par les services locaux de ce secteur, que 369 femmes, dont 352 au foyer et 17 autres vivant en zones rurales, ont bénéficié d'une formation au titre de la session de février 2021, couronnée par une attestation de qualification, toutes filières confondues.

BRÉSIL Une femme violée toutes les dix minutes en 2021

Le nombre de viols de femmes au Brésil a augmenté de 3,7% en 2021 par rapport à l'année précédente, avec 56.098 cas enregistrés, soit un viol toutes les dix minutes, selon un rapport publié lundi.

Le Brésil a également enregistré 1.319 féminicides l'an dernier, soit une femme tuée toutes les sept heures, une légère baisse de 2,7% par rapport à 2020, d'après ce rapport publié par l'ONG Forum de sécurité publique à la veille de la Journée internationale des droits des femmes.

«Ces données montrent la nécessité de la mise en place urgente de politiques publiques d'accueil, de prévention et de répression face à la violence contre les femmes au Brésil», a déclaré Samira Bueno, directrice de l'ONG, citée dans un com-



munié. «Malgré un léger recul du nombre de féminicides, les chiffres restent très élevés», souligne-t-elle,

avec un taux de mortalité par féminicide de 1,22 pour 100.000 femmes.

Le rapport, basé sur des plaintes recueillies dans des commissariats de police, ne concerne que les viols déclarés, soit seulement une partie de tous les viols commis sur des femmes.

Il montre par ailleurs que le nombre de féminicides a particulièrement augmenté de février à mai 2020, «au plus fort des mesures de restriction» qui ont poussé les Brésiliens à rester confinés chez eux au début de la pandémie de Covid-19.

AUSTRALIE Des pluies diluviennes font au moins 20 morts

Au moins 20 personnes ont péri après des inondations qui ont ravagé la côte Est de l'Australie depuis une semaine, ont annoncé, mardi, les autorités après la découverte des corps d'une femme et d'un homme à Sydney où des dizaines de milliers de personnes doivent évacuer en perspective de nouvelles fortes précipitations et crues soudaines.

Ces inondations sont «l'équivalent aquatique des feux de forêts» sans précédent qui ont ravagé pendant des mois l'Australie en 2019 et 2020, a affirmé Phil Campbell, porte-parole des services de secours, cité par des médias internationaux. Ces violentes intempéries, qui ont débuté la semaine dernière, ont causé des

dégâts matériels notamment sur la faune similaires à ceux provoqués par ces incendies, a-t-il ajouté.

Les corps découverts seraient ceux des deux personnes recherchées depuis que leur voiture a été retrouvée au milieu des eaux de crue, selon la police. Les prochaines 48 heures seront «difficiles», ont averti les services météorologiques.

Quelque 60.000 habitants de la plus grande ville d'Australie ont été priés d'évacuer leurs domiciles mardi, en prévision de soudaines inondations dans de nombreuses parties de la ville, selon les services de secours.

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur Sydney ont submergé des ponts,

inondé des maisons, emporté des voitures et le toit d'un supermarché s'est effondré.

Le barrage de Manly, dans le Nord de la ville, a commencé à déborder mardi et 2.000 habitants ont été invités à évacuer.

Dans la banlieue de Georges Hall, située au bord d'une rivière, des véhicules étaient à moitié submergés et la police a dû secourir des personnes coincées dans leur voiture par la brusque montée des eaux.

Les services de secours étaient mis à rude épreuve mardi alors que des pluies torrentielles et de violentes tempêtes continuaient à balayer l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, pour la deuxième semaine consécutive.

USA Plus de 171 feux de forêt font rage en Floride

Plus de 171 feux de forêt ravageant environ 6.000 hectares en Floride, au sud-est des Etats-Unis, ont annoncé mardi les autorités locales.

Les pompiers et les services d'urgence sont déployés pour contribuer aux efforts de maîtrise des incendies, a indiqué le Service des forêts de Floride dans un bulletin

d'information. L'incendie le plus étendu ravage le comté du Golfe situé dans la Panhandle de Floride (partie nord-ouest de cet Etat), il couvrirait environ 4.850 hectares et ne serait contenu qu'à 10%, selon les estimations en date de lundi.

«L'incendie a montré une activité extrême depuis deux

jours car des vents constants poussent les flammes à travers la végétation épaisse et sèche et les arbres morts après le passage de l'ouragan Michael», a ajouté le Service des forêts de Floride.

Michael était un ouragan de catégorie 5 qui avait touché le sol des Etats-Unis en octobre 2018. L'ouragan a causé 16

décès et environ 25 milliards de dommages dans le pays, selon les autorités fédérales.

Il a aussi laissé derrière lui environ 1,1 million d'hectares de végétation ravagée et d'arbres déracinés dans la Panhandle de Floride, augmentant les risques de feu de forêt dans la région, ont fait remarquer les responsables.

ENVIRONNEMENT Les Etats-Unis veulent durcir les normes de pollution des camions

Les autorités américaines ont annoncé lundi vouloir durcir dans les années à venir les normes de pollution des véhicules lourds, dont les émissions dangereuses pour la santé affectent en priorité des populations défavorisées.

«En Amérique, on estime que 72 millions de personnes vivent près d'axes de fret utilisés par des camions, et elles ont davantage de chances d'être des personnes de couleur ou à faibles revenus»,

a déclaré dans un communiqué le patron de l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA), Michael Regan.

Les nouvelles règles proposées s'attaquent en premier lieu aux émissions d'oxyde d'azote (NOx), des gaz connus pour causer de l'asthme ou des maladies respiratoires, et dont les véhicules lourds sont les principaux émetteurs.

La dernière norme sur la question date d'il y a 20 ans. Si elles sont effective-

ment adoptées, ces nouvelles limites concerneront les véhicules construits à partir de 2027.

Les autorités estiment que les émissions d'oxyde d'azote par les camions seraient ainsi réduites de jusqu'à 60% d'ici 2045. De plus, toujours à partir de 2027, l'EPA prévoit de nouvelles normes pour les émissions de gaz à effet de serre de certains secteurs: bus scolaires et de transport, véhicules de livraison.

CÔTE D'IVOIRE Au moins 5 morts dans l'effondrement d'un immeuble à Abidjan

Au moins cinq personnes, dont trois enfants, sont mortes dans l'effondrement d'un immeuble à Abidjan, dans la nuit de dimanche à lundi, une semaine après un drame similaire dans la capitale économique ivoirienne, selon un dernier bilan provisoire des services de secours.

En fin d'après-midi, les sapeurs-pompiers ont annoncé sur leur page Facebook «la découverte d'une (nouvelle) victime décédée», portant le nombre provisoire de morts à cinq, et celui des blessés à treize. «Les opérations se poursuivent» pour trouver d'autres vic-

times éventuelles, ajoutent-ils. A la mi-journée, un précédent bilan faisait état de quatre morts - un homme, une femme et deux enfants -, selon la même source.

Dans leur nouveau bilan, les pompiers n'ont pas précisé qu'il était la nouvelle victime, mais selon des témoins

présents sur les lieux, il s'agit d'une adolescente, fille de William Aimond. «Ils cherchent encore ma fille de 14 ans».

Nous habitons au troisième étage et elle était au niveau du salon quand l'immeuble s'est effondré», avait-il déclaré.

ETATS UNIS Plus de 350 migrants haïtiens placés en détention en Floride

Plus de 350 migrants haïtiens arrivés dimanche dans une embarcation de fortune qui s'est échouée en Floride, dans le sud des Etats-Unis, ont été placés en détention, a indiqué la police américaine aux frontières.

Le bateau, surchargé, s'est échoué non loin de l'Ocean Reef Club, un club privé de luxe situé à North Key Largo, dans l'archipel des Keys, au large de la pointe sud de la Floride.

«158 migrants ont décidé de nager jusqu'à la côte», a indiqué à des médias un responsable de la communication des gardes-frontières de Floride.

Les 198 personnes restantes, qui avaient décidé de rester dans l'embarcation en bois, ont été transférées dans un bateau des gardes-côtes américains, selon le responsable.

Le premier groupe est détenu par la police aux frontières tandis que le second groupe de migrants est sous la responsabilité des gardes-côtes locaux.

INONDATIONS Des dizaines de milliers d'Australiens priés d'évacuer Sydney

Des dizaines de milliers d'habitants de Sydney ont été priés d'évacuer leurs domiciles à la suite des fortes précipitations et soudaines crues qui ont frappé mardi la plus grande ville du pays.

L'Agence météorologique australienne a lancé un appel à la vigilance pour les 48 prochaines heures qui s'annoncent «difficiles».

Quelque 60.000 personnes ont reçu l'ordre ou ont été priées d'évacuer, selon les services de secours.

Le bilan humain de ces inondations «sans précédent» qui ont touché une large partie de la côte s'élevait mardi à 18 morts.

La police est toujours à la recherche d'une mère et son fils dont la voiture a été découverte abandonnée au milieu des eaux pluviales dans l'ouest de Sydney.

Ces inondations sont «l'équivalent aquatique des feux de forêts» sans précédent qui ont ravagé pendant des mois l'Australie en 2019 et 2020, a déclaré Phil Campbell, porte-parole des services de secours.

VOL MH17 Aucun témoin ne peut incriminer un suspect du crash, selon la défense

Les avocats néerlandais d'Oleg Poulatov, ancien membre des forces spéciales russes accusé, avec trois autres inculpés, d'avoir abattu le vol MH17 en 2014, ont assuré lundi qu'aucun témoin ne pourrait mettre en cause leur client dans le drame ayant causé la mort de 298 personnes.

Les audiences de ce procès qui se tient en l'absence des accusés ont repris lundi au tribunal de Schiphol, situé à quelques encablures de l'aéroport d'où le vol MH17 avait décollé.

«Pas un seul témoin ne peut témoigner du rôle, de la position ou de l'implication présumée de notre client dans les accusations», a déclaré l'avocat Boudewijn van Eijck aux juges à propos de M. Poulatov, 53 ans.

«Néanmoins, le parquet a estimé que même avec si peu de preuves de son implication, il devait être poursuivi et ils (les procureurs) ont réclamé la peine la plus sévère contre lui», a ajouté M. van Eijck.

Les inculpés, quatre hauts gradés de l'Ukraine, sont accusés d'avoir abattu l'avion avec un missile sol-air BUK.

Les procureurs néerlandais ont requis en décembre la prison à vie contre quatre accusés russes et un Ukrainien.

SONATRACH

Trois contrats de sponsoring signés en faveur des services du ministère de la Santé



Le groupe SONATRACH a procédé, lundi à Alger, à la signature de trois contrats de sponsoring en faveur des services du ministère de la Santé pour le financement de deux centres de radiothérapie dans les hôpitaux de Rouiba et de Beni Messous (Alger), ainsi que l'acquisition de dix (10) générateurs d'oxygène équipés pour le ministère de la Santé.

Signée par le SG de SONATRACH, Rachid Si Ahmed et le Directeur de l'hôpital Issad Hassani (Beni messous), Ahmed Boufassa, le premier contrat porte sur le financement par SONATRACH d'un centre de radiothérapie pour les cancéreux.

M. Si Ahmed a signé un second contrat du même genre avec le Directeur de l'hôpital de Rouiba, Djamel Latrach.

La réception des deux centres est prévue au deuxième semestre de 2023 en vue de réduire la pression sur les autres centres de la région Centre.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab et celui de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a vu la signature d'un troisième contrat portant acquisition par Sonatrach de 10 générateurs d'oxygène équipés au profit de plusieurs hôpitaux du pays.

La convention a été signée par le SG de SONATRACH et la directrice générale de la Pharmacie et des équipements médicaux, Pr. Wahiba Hadjoudj.

Intervenant à l'occasion, M. Arkab a fait savoir que cette initiative s'inscrivait dans le cadre du plan d'action du Gouvernement dans son volet relatif à la Santé, soulignant qu'elle vise à améliorer la qualité des soins et de la prise en charge à travers le renforcement de l'offre en termes de traitement en vue de garantir des prestations de qualité tout en respectant la dignité du citoyen et des patients.

«Les deux contrats de financement des centres de radiothérapie prévoient que Sonatrach prenne en charge la réalisation des infrastructures et l'équipement de deux accélérateurs outre les structures d'accueil des cancéreux» dans le cadre de la politique d'Etat pour la promotion et la généralisation du dépistage précoce du cancer et le soutien au réseau national des fichiers des maladies oncologiques, a expliqué M. Arkab.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

26 nouveaux cas, 28 guérisons et 1 décès

Vingt-six (26) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 28 guérisons et un (01) décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique mardi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265.323, celui des décès à 6.858, alors que le nombre des patients guéris est

passé à 177.926 cas. Par ailleurs, 14 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source.

En outre, 40 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 7 autres ont enregistré de 1 à 9 cas et une seule wilaya plus de 10 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

INSTALLATION

Ali Aoun, nouveau DG de la Pharmacie centrale des hôpitaux

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a présidé, lundi, la cérémonie d'installation de M. Ali Aoun au poste de Directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), en remplacement de Mme.

Fatima Ouakti, indique un communiqué du ministère. Dans son intervention à l'occasion, M. Benbouzid a remercié Mme. Ouakti pour les efforts qu'elle a consentis depuis qu'elle a été à la tête de la PCH, notamment durant la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19.



Le ministre a mis l'accent sur «la nécessité de conjurer et d'unifier les efforts pour la relance du secteur, à

travers l'amélioration de la prise en charge sanitaire des citoyens et la mise en place d'un système de santé qui réponde à leurs besoins». Pour sa part, le nouveau DG de la PCH «a remercié les hautes autorités du pays pour la confiance placée en sa personne», affichant «sa pleine disponibilité et son engagement total à travailler conformément à la feuille de route de l'Administration centrale du ministère de tutelle», conclut le communiqué.

MÉDÉA

Des locaux à usage professionnel «bientôt» aménagés en polyclinique à Zoubiria

Des locaux à usage professionnel, situés à Zoubiria, au sud-ouest de Médéa, laissés à l'abandon, depuis des années, seront affectés prochainement au secteur de la santé, en vue de leur transformation en structure sanitaire, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Une trentaine de locaux à usage professionnel inexploités seront transférés au secteur de la santé pour être aménagés en polyclinique, suite à une décision prise par le wali, à l'issue de sa visite

d'inspection dans la commune de Zoubiria, a-t-on précisé.

La réalisation de cette structure sanitaire, qui devrait démarrer, une fois finaliser les procédures de transfert, est appelée, selon la même source, à renforcer le parc sanitaire dans cette commune qui compte plus de onze mille résidents. Son entrée en exploitation permettra de réduire la pression qui s'exerce actuellement sur l'ancienne polyclinique de la commune et la possibilité d'ouvrir des services médicaux supplémentaires qui

font, pour l'instant, défaut, a-t-on expliqué. Une démarche similaire a été initiée, en 2021, par les autorités locales pour ré sorber le déficit enregistré au niveau des localités de Bouskène, Est, et El-Haouidine, Nord-Est, en matière de couverture sanitaire, a-t-on rappelé.

Deux polycliniques ont été, ainsi, aménagées dans des locaux à usage professionnel inoccupés et sont, depuis, opérationnelles, au grand soulagement des habitants de ces localités, a-t-on conclu.

SAÏDA

Caravane médicale pour des opérations chirurgicales dans la wilaya de Timimoun

Des opérations chirurgicales ont été effectuées au profit de 76 malades de la wilaya de Timimoun pour le traitement de la cataracte, à la faveur d'une caravane médicale initiée par l'établissement hospitalier "Ahmed Medeghri" de Saïda, a-t-on appris lundi auprès des services de cette structure sanitaire. Dans ce cadre, une équipe

médicale, formée de médecins spécialisés dans la chirurgie oculaire et des paramètres médicaux, s'est déplacée au début du mois de mars en cours dans la wilaya de Timimoun pour faire des examens médicaux et effectuer des opérations chirurgicales à des malades atteints de la cataracte, selon la même source Cette

initiative, porte sur la pratique d'opérations chirurgicales, sur une durée de trois jours au niveau de l'établissement public hospitalier "Chahid Hachemi M'hamed" de Timimoun, contribuant ainsi à faire l'économie aux malades, de se déplacer au nord du pays, pour leurs soins, a-t-on assuré. Des initiatives simi-

laire sont prévues, la mi-mars en cours à Timimoun, pour une semaine, pour effectuer des examens médicaux et des opérations chirurgicales pour malades atteints de la cataracte, sous l'égide de l'équipe médicale de l'établissement public hospitalier "Ahmed Medeghri" de Saïda.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Karima Si Mohand, un modèle de gestion et d'humanisme

Karima Si Mohand était connue pour ses positions humanitaires ayant marqué son parcours professionnel et sa vie vouée principale à l'établissement public hospitalier (EPH) de Birtraria (Alger), établissement qu'elle a géré 12 années durant. Feu Karima Si Mohand, qui a passé 27 ans de sa vie en tant que cadre au sein de l'EPH de Birtraria (Alger), dont 12 ans en tant que directrice générale est décédée le 27 janvier dernier des suites du covid-19, a réussi à rassembler autour d'elle tous le personnel ce qui a fait d'elle un exemple à suivre dans la gestion et l'humanisme.

La défunte a également été d'un énorme soutien aux patients même quand elle était mourante, des services qui ont fait d'elle une maman et une sœur pour tout un chacun avant d'être une col-

lègue. Elle était connue pour son amabilité et ses positions "fermes" qui lui ont valu le respect et la considération de tous les responsables et tous les corps du secteur sanitaire, tant à l'intérieur de l'établissement sanitaire qu'à l'extérieur.

Parmi ses positions courageuses figure sa défense de l'établissement placé sous sa direction à travers la préservation d'un immeuble historique se trouvant à l'intérieur de la clinique de médecine interne "Arezki Kahal" relevant de l'EPH de Birtraria, outre la mise en place d'un chapiteau à l'intérieur de l'hôpital qui était, selon elle, "la solution exemplaire" durant la 3e vague après la hausse des cas de contamination au covid-19 et la saturation de tous les services.

Cette démarche a failli lui coûter son poste de directrice générale. Pour ne pas

être exposée à toute sanction, feu Karima Si Mohand a fait appel, grâce à ses bonnes relations, à tous les habitants d'El Biar et des bienfaiteurs qui l'ont aidé à mettre en place un immeuble préfabriqué d'une capacité de 6 lits qui a permis de réduire la pression sur l'établissement.

Dans son milieu professionnel, tous ceux qui ont côtoyé la défunte, de près ou de loin, l'aimaient, car elle "prêtait oreille attentive" à toutes les préoccupations socioprofessionnelles des travailleurs en apportant son soutien à tous ceux qui visitaient son cabinet.

La regrettée a également placé l'intérêt du patient au-dessus de toute considération, en recevant quotidiennement des patients sans protocole ni rendez-vous, s'efforçant de les prendre en charge en temps opportun en fonction des

conditions et des spécialités de l'hôpital.

Parmi ses positions marquantes, l'histoire d'une mère qui n'avait pas les moyens nécessaires pour faire des scanners pour son fils. Elle s'est adressée à la défunte pour un soutien et une assistance. L'ancienne directrice de l'hôpital a retiré, alors, un collier d'or de son cou pour l'offrir à cette famille.

Parmi ses actions caritatives, la regrettée a recruté un jeune homme chômeur qui prenait l'hôpital comme abri, selon les travailleurs de l'hôpital.

La défunte a reçu plusieurs propositions de la part du ministère tutelle pour occuper le poste de directrice de CHU, mais elle a refusé la fonction en préférant la poursuite de son parcours à la tête de l'EPH de Birtraria.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

Plus de 6 millions de décès dans le monde

Le nombre de morts liés à la pandémie de coronavirus dans le monde a dépassé 6 millions lundi, selon les données de l'Université américaine Johns Hopkins.

Les Etats-Unis ont enregistré le nombre le plus élevé de décès avec plus de



958.000 cas, suivis du Brésil et de l'Inde, qui ont enregistré respectivement 652.400 et 515.100 décès des suites

du Covid-19. Selon les autorités sanitaires américaines, le risque de mourir du virus est 41 fois plus élevé pour les adultes non vaccinés en décembre que pour les adultes entièrement vaccinés et ayant bénéficié de la dose de rappel. La disparité dans l'accès aux vaccins continue de persister à travers le monde.

Seulement 6,95 % de la population des pays à faible revenu sont entièrement vaccinés contre plus de 73 % dans les pays à revenu élevé.

Washington envoie 840.000 vaccins en Ouganda via un mécanisme de «tampon humanitaire»

Les Etats-Unis expédient mardi 840.000 doses du vaccin Johnson & Johnson contre le Covid-19 en Ouganda, via un mécanisme international spécialement destiné aux situations de crise humanitaire, a annoncé un responsable de la Maison Blanche. Il s'agira de la première livraison de vaccins Johnson & Johnson dans le cadre du «tampon humanitaire», un stock de vaccins

géré par le mécanisme international Covax, et qui doit bénéficier à des populations vulnérables restées à l'écart de campagnes de vaccination gouvernementales. Les Etats-Unis vont par ailleurs constituer un stock de 300.000 autres doses du même vaccin qui pourront être distribuées dans le monde entier à du personnel humanitaire ou à des missions de maintien de la paix

des Nations unies, selon la même source. Le président américain Joe Biden a assuré à plusieurs reprises que son pays serait «l'arsenal de vaccins du monde». La communauté internationale, sous l'égide de l'Alliance mondiale du vaccin (Gavi), avait décidé en mars 2021 de constituer un «stock tampon» de vaccins, qui seraient administrés par des agences internationales ou des organisations

non-gouvernementales. Ce stock doit bénéficier aux «populations confrontées aux crises humanitaires» et aux «groupes vulnérables (réfugiés, demandeurs d'asile, apatrides, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, migrants, minorités et personnes) vivant dans des zones touchées par des conflits», explique l'Alliance du vaccin sur son site internet.

TUNISIE

Plus de 13 millions de doses administrées en une année

Plus de 13 millions de doses de vaccins ont été administrées en Tunisie depuis le démarrage de la campagne nationale de vaccination contre le nouveau coronavirus en mars 2021 jusqu'au 7 mars en cours, a annoncé lundi, le ministère de la santé.

Selon le dernier bilan publié par le ministère tunisien de la santé, repris

par l'agence de presse, TAP, sur 77.512 personnes convoquées, 795 personnes ont été vaccinées lundi contre la Covid-19, portant le nombre total de personnes vaccinées à 13.011.811.

Parmi eux, 7.164.763 ont reçu la première dose, 4.663.324 ont reçu deux doses, et 1.151.764 ont en reçu trois, tandis que 31.960 autres ont reçu une dose

supplémentaire pour voyager dans un pays qui exige un vaccin spécifique.

Ainsi, le nombre de personnes entièrement vaccinées est passé à 6.337.227 dont 4.663.324 ont reçu deux doses et 1.673.903 ont pris une seule dose étant donné que le vaccin injecté ne nécessite pas de rappel ou pour avoir déjà contracté la Covid-19.

ETATS UNIS

Baisse du nombre de cas hebdomadaires des enfants atteints du Covid-19

Le nombre hebdomadaire de cas du Covid-19 chez les enfants est tombé en dessous de 100.000 pour la première fois depuis début août 2021, selon le dernier rapport de l'Académie américaine de pédiatrie et de l'Association des hôpitaux pour enfants mis à jour lundi. La semaine dernière, près de 69.000 cas

supplémentaires du Covid-19 touchant des enfants ont été signalés à travers le pays.

Selon le rapport, c'est la première fois que le nombre de cas hebdomadaires d'enfants tombe en dessous de 100.000 depuis août de l'année dernière, et c'est également la 6e baisse hebdomadaire consécutive de cas Covid-19 affectant des

enfants. Les cas du Covid-19 signalés chez les enfants ont considérablement augmenté en 2022 lors de la poussée du variant Omicron, plus de 4,8 millions de cas touchant des enfants ayant été signalés depuis début janvier.

Par ailleurs, selon le rapport, plus de 12,7 millions d'enfants ont été testés posi-

tifs au Covid-19 depuis le début de la pandémie aux Etats-Unis. Près de 670.000 de ces cas ont été ajoutés aux cours des 4 dernières semaines. Enfin, note le rapport, depuis la première semaine de septembre dernier, il y a eu près de 7,7 millions de cas supplémentaires concernant des enfants aux Etats-Unis.

AFRIQUE

Le continent africain a enregistré plus de 11,23 millions de cas de Covid-19

Le nombre de cas confirmés de Covid-19 en Afrique a atteint 11.232.756 lundi soir, a annoncé le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Le CDC Afrique, qui est l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine (UA), a déclaré que le nombre de décès sur le continent s'élevait désormais à 249.686, tandis que 10.501.696 patients s'étaient présentés jusqu'à présent rétablis.

L'Afrique du Sud, le

Maroc et l'Ethiopie font partie des pays les plus touchés du continent, selon l'agence.

L'Afrique du Sud est le pays qui a enregistré le plus de cas de Covid-19 en Afrique, avec 3.684.319 cas cumulés, a ajouté le CDC Afrique.

En termes de nombre de cas, l'Afrique australe est la région la plus touchée. L'Afrique centrale reste quant à elle la région la moins touchée, selon la même source.

TUNISIE

6 décès supplémentaires et 120 nouvelles contaminations

La Tunisie a enregistré six décès supplémentaires et 120 nouvelles contaminations par le Covid-19 ces derniers 24 heures sur un total de 1015 tests réalisés, soit un taux de positivité de 11,82% contre 32,80 % le 09 février dernier.

Selon le dernier bilan publié mardi par le ministère de la santé, depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie en mars 2020, 1016894 cas d'infection au coronavirus ont été enregistrés dont 27959 sont morts et 974 778 se sont rétablis.

D'après le même bilan, 17 nouvelles hospitalisations ont été enregistrées dans les établissements de santé publics et privés portant le nombre total des malades hospitalisés atteints de la Covid-19 à 618 dont 143 placés en réanimation et 44 sous respirateurs artificiels.

BRÉSIL

Fin de l'obligation du port du masque à Rio de Janeiro

Le port du masque n'est plus obligatoire à Rio de Janeiro, en lieux clos comme à l'extérieur, a annoncé lundi Eduardo Paes, le maire de la ville.

La mesure a été rendue possible par la chute du nombre de contaminations et de décès liés au Covid-19 dans tout le pays ces dernières semaines.

«Un décret publié dans une édition extraordinaire du Journal Officiel cet après-midi met fin au port du masque obligatoire, en lieux clos comme à l'extérieur», a déclaré Eduardo Paes sur Twitter, à l'issue de la réunion du comité scientifique chargé d'orienter les politiques sanitaires municipales durant la pandémie.

«Quand 70% de la population de la ville aura reçu sa dose de rappel, nous pourrions mettre fin également au passe sanitaire», a-t-il ajouté.

Le port du masque était déjà facultatif en extérieur à Rio depuis octobre, mais un certain nombre d'habitants en utilisaient encore dans les rues de la ville ces derniers jours.

Le nombre d'infections, qui avait augmenté de façon vertigineuse courant janvier dans tout le pays, est en chute constante depuis la mi-février.

La moyenne glissante de nouveaux cas quotidiens, qui frôlait les 190.000 lors de la première quinzaine de février, est passée sous les 50.000 jeudi et s'élevait à 40.130 dimanche.

Le nombre de décès a également sensiblement baissé: la moyenne glissante était de 430 décès quotidiens sur les sept derniers jours dimanche, contre 951 le 11 février. Plus de 72% des Brésiliens ont été totalement vaccinés contre le Covid-19, ce qui a permis d'éviter en ce début d'année une hécatombe comme celle de 2021, quand la moyenne de décès quotidiens était supérieure à 3.000 en avril, dans ce pays où la pandémie a fait plus de 650.000 morts.

A Sao Paulo, plus grande ville du Brésil, le port du masque est encore obligatoire, mais cette obligation pourrait être levée en extérieur cette semaine.

Dans la capitale Brasília, les masques ne sont plus obligatoires en extérieur à partir de ce lundi.

Moderna va installer au Kenya sa première usine de vaccins en Afrique

Le fabricant américain de vaccins Moderna a annoncé, lundi, la construction de sa première usine africaine de vaccins au Kenya, après la signature avec ce pays d'un accord préalable qui prévoit la production de 500 millions de doses par an.

L'entreprise entend investir 500 millions de dollars (460 millions d'euros) dans cette usine, qui produira des vaccins à ARN messager pour l'ensemble du continent africain.

Moderna dit espérer que cette usine commencera dès l'année prochaine à distribuer en Afrique son vaccin contre le Covid-19, dans l'optique d'augmenter la couverture vaccinale des pays les moins protégés contre le virus. «L'investissement de Moderna au Kenya aidera à avancer vers un accès mondial équitable aux vaccins et est emblématique des développements structurels qui permettront à l'Afrique de devenir un moteur de la croissance soutenable mondiale», a déclaré le président kényan Uhuru Kenyatta, cité dans le communiqué.

Plus d'un an après l'administration de la première dose de vaccin anti-Covid au monde, seuls 12,7% des 1,3 milliards d'Africains sont entièrement vaccinés.

ALLAITER APRÈS UNE CÉSARIENNE CE QU'IL FAUT SAVOIR

Après un accouchement par césarienne, il est tout à fait possible d'allaiter, même si la mise en route est parfois un peu plus laborieuse. Nos conseils pour réussir votre projet d'allaitement avec Christel Niquille et Karima Peyronie, co-auteurs de Mon allaitement comme je le veux !

Après une césarienne, la fatigue et la douleur physique que vous ressentez au moindre mouvement peuvent interférer dans la mise au sein de votre bébé. Quant à votre bébé, qui a été "tiré" sous le menton ou derrière la nuque pour être extrait de votre utérus, il peut souffrir de difficultés pour ouvrir grand la bouche et téter correctement la langue.

Pour mener à bien votre projet d'allaitement, vous aurez besoin de soutien mais "Allaiter, yes you can" clament en chœur Christel Niquille et Karima Peyronie, co-auteurs de Mon allaitement comme je le veux, aux éditions Leduc.S Pratique.

Un contact peau-à-peau précoce
L'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a encore rappelé récemment : rien ne vaut un contact peau à peau précoce et prolongé pour mettre en place un allaitement prolongé. Ce peau-à-peau à long terme a été refusé aux mamans "césariennes" à cause du temps nécessaire au réveil après une anesthésie générale.

Fort heureusement, la plupart des césariennes se font désormais plutôt sous péridurale : non seulement vous êtes consciente, mais comme vous n'êtes pas encore gênée par la douleur, vous pouvez garder votre bébé nu, à plat ventre, contre vous sans crainte. "Que la césarienne soit programmée ou pas, il peut être judicieux de parler du protocole de l'allaitement compatible avec la césarienne, en amont de la nais-

sance" soulignent Christel Niquille et Karima Peyronie.

Une approche douce et bienveillante de l'équipe soignante (ce qui est le cas dans les maternités Amies des bébés) est en effet la clé du succès. "Combien de femmes césariennes décident d'arrêter leur allaitement car elles n'ont pas trouvé le dispositif rassurant autour d'elles ?"

Trouvez une position confortable
La douleur post-césarienne, la sonde urinaire qui peut empêcher de s'asseoir, ainsi que les tranchées (les spasmes post-accouchement de l'utérus) ressenties plus violemment lors des tétées, sont autant de facteurs qui peuvent vous empêcher d'être suffisamment sereine pour allaiter. Mais certaines positions peuvent faire la différence. La position latérale : allongée sur le côté, installez un coussin pour caler le dos et un autre entre les genoux, pour éliminer toute tension. Placez votre bébé sur le côté face à vous, ventre contre ventre. Un 3e coussin (ou une serviette pliée) peut être utilisé pour protéger la cicatrice de coups de pied intempestifs ! La tête de votre bébé est dans le creux de votre coude, sa bouche au niveau du sein, ce qui permet une bonne succion de l'arête (et non du mamelon).

La position assise : demandez à votre conjoint (ou une infirmière) de relever le lit au maximum afin de ne pas ressentir la douleur due à une mauvaise position d'allaitement. Placez des oreillers sous vos genoux, votre bras et



sur votre ventre avant de mettre votre bébé au sein.

LA CÉSARIENNE PEUT FAVORISER LA LACTATION

Il est vrai que la césarienne ne favorise pas l'installation d'un allaitement dans les meilleures conditions. Dans le cas d'une césarienne programmée, la maman accouche avant même d'avoir

eu les premières contractions, ce qui bloque la sécrétion de prolactine, nécessaire à la lactation. "Et dans le cas d'une césarienne réalisée en urgence, souvent après des heures de travail, la maman va libérer une grande dose d'adrénaline, qui bloque aussi l'ocytocine, nécessaire pour produire du lait" soulignent les auteures. Si votre bébé tète peu ou mal, commencez à extraire votre lait rapide-

ment (dans les 6 heures qui suivent votre accouchement). Par la suite, vous le tirerez toutes les 2 heures pour favoriser la montée de lait et prévenir l'engorgement. Votre bébé pourra ainsi être nourri tôt et souvent, avec votre lait, ce qui lui évitera une chute de poids importante et le recours à du lait artificiel en complément. Vous lui laissez ainsi le temps de devenir "actif" au sein.

QUOI MANGER POUR RESTER EN FORME PENDANT L'ALLAITEMENT ?

Pendant l'allaitement, les besoins caloriques sont plus importants que pendant la grossesse. Mais pas question de grignoter n'importe quoi. Candice Lévy, naturopathe, donne ses conseils pour rester en forme pendant l'allaitement.

Pendant l'allaitement, on sait qu'en ajoutant certains aliments aux menus quotidiens (le fenouil, par exemple ou encore le fenugrec) cela va favoriser la production de lait. Mais l'alimentation de la jeune maman ne doit pas seulement être composée d'aliments galactogènes (c'est-à-dire qui boostent la production de lait). Il faut aussi veiller à faire le plein de certaines vitamines et minéraux qui vont lui permettre de rester en forme et sereine. Les conseils de Candice Lévy, naturopathe et auteure de L'assistée de la femme enceinte (éd. Hachette Pratique).

Éviter les sucres raffinés

"Les premiers mois après la grossesse, le pancréas a besoin d'être chouchouté. Donc attention aux aliments sucrés et transformés pour les collations" explique Candice Lévy, naturopathe. "Pour stabiliser les

besoins glycémiques, je dis halte à la galette de riz, beaucoup trop sucrée. Mais oui aux céréales complètes ou semi-complètes".

Adopter les protéines végétales

Pendant l'allaitement, il est recommandé de consommer 20 g de protéines de plus que d'habitude chaque jour. De préférence, on opte pour les protéines végétales : un œuf coque, du fromage de chèvre frais, de l'avocat, des fruits... "L'œuf est une référence pendant l'allaitement. Il contient toutes les protéines et acides aminés nécessaires au développement de l'enfant".

Faire le plein de vitamine D

Toutes les jeunes mamans sont carencées en vitamine D, après une grossesse. Dans l'alimentation, on va en trouver dans le jaune des œufs de la filière bleu-blanc-cœur, pondus par des poules nourries avec des graines de lin ainsi que dans le beurre bio au lait cru. On trouve également cette vitamine dans les champignons (griotte, morille...), le hareng, le saumon. "Mais il est également important de s'exposer à la lumière

directe quelques minutes chaque jour pour faire le plein de vitamine D. Oxygénez-vous. Prenez le temps de marcher à l'extérieur" insiste la naturopathe.

Ne jamais oublier les oméga-3

Les oméga-3 sont essentiels quand on allaite car ils participent au développement cognitif et cérébral du bébé. On en trouve dans les huiles de colza, de noix, de chanvre, de lin, de cameline mais aussi dans les graines de lin, de chanvre ou de chia. Pour faire le plein d'oméga-3 tout en débutant la journée du bon pied, Candice Lévy a créé la recette du "Chia pudding", à préparer la veille au soir quand bébé est endormi ! Sa recette : mélanger 40 cl de lait d'amande avec 2 cuillères à soupe de sirop d'agave, ½ cuillère à café de vanille en poudre, ½ cuillère à café de cannelle et 4 cuillères à soupe bombées de graines de chia. Laisser reposer au frigo pour la nuit. A déguster le lendemain matin, nappé d'un coulis de fruits frais.

Les conseils en plus

• Éviter les crudités les 3-4 premiers



mois ainsi que les fruits exotiques, "qui ne sont pas assez mûrs quand ils arrivent chez nous" et qui peuvent provoquer des coliques chez le bébé.

• Limiter les agrumes si bébé a de l'eczéma ou de l'érythème fessier : "c'est le signe que sa peau évacue un excès d'acidité".

• Une fois par semaine, faire une monodiète de jus de légumes : "cela

permet de retrouver un poids de forme en douceur sans carence vitaminique".

• Boire de l'eau peu minéralisée : "l'eau doit être hydratante et non reminéralisante". Et mieux vaut éviter thé ou café qui empêchent d'absorber le fer.

• Saler les aliments avec du sel gris de mer, riche en iode, car la thyroïde est très sollicitée durant l'allaitement.

LA MINISTRE SAHRAOUIE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME, ASSOUILMA BIRUK «Les femmes sahraouies offrent les plus belles leçons de résilience face à l'occupation marocaine»

La ministre sahraouie des Affaires sociales et de la Promotion de la femme, Assouilma Biruk a indiqué que les femmes sahraouies offraient les plus belles leçons de résilience face à l'occupation marocaine.

Dans un entretien à l'APS à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année, Assouilma Biruk a affirmé que "les femmes sahraouies (...) célèbrent cet événement dans un contexte marqué par des réalisations, victoires et acquis obtenus par l'Etat sahraoui à travers leur contribution dans l'édification des institutions nationales et l'exercice de tous leurs droits légitimes".

"Au moment où le monde célèbre cette date et s'oppose à la violence faite aux femmes, à l'absence d'égalité des chances et à l'incapacité de certaines femmes à exercer leurs droits dans la vie quotidienne (politique, économique, sociale...), les femmes sahraouies sont fières de l'existence d'une Constitution et de lois qui les protègent", a-t-elle poursuivi.

Acté e gard, la ministre a souligné que la femme sahraouie "appartient à une société qui comprend et soutient son rôle, à un moment où des femmes dans le monde n'ont pas la même chance".

Pour preuve, dit-elle, le fait que la plupart des articles contenus dans le Protocole de Maputo tournent autour de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, et la nécessité de leur donner des opportunités et d'ouvrir la voie à leur participation, "ce qui ne laisse aucun doute sur le fait que les femmes sahraouies sont chanceuses en jouissant de tous ces droits".

"Les femmes sahraouies sont fières qu'il n'y ait pas de violence à leur égard, car l'Etat sahraoui a renforcé leur statut, leur a ou-



vert la voie et promulgué des lois pour les protéger", a-t-elle soutenu, notant que la femme sahraouie est "beaucoup plus instruite" qu'auparavant.

Présence féminine "correcte" dans les différentes institutions

Assouilma Biruk, qui est également membre du secrétariat national du Front Polisario, a expliqué que la participation de la femme sahraouie a été renforcée dans diverses institutions de la République, la plupart des hommes ayant rejoint les fronts de combat dès les premières années de la lutte armée, "endossant ainsi (c'est-à-dire les femmes, ndr) la responsabilité de mettre en place les institutions et de la gestion dans divers domaines et à tous les niveaux". La ministre a notamment évoqué les dernières statistiques

publiées par son département ministériel, relevant que la femme sahraouie est présente à hauteur de 21% au secrétariat national du Front Polisario, 25% au gouvernement, 34% à l'Assemblée nationale et 23% dans les différentes représentations diplomatiques.

Selon elle, cette représentation est "correcte", mais "ne reflète pas les efforts considérables déployés par les femmes sahraouies", faisant part de la volonté de ces dernières de produire plus d'efforts dans tous les aspects de la vie publique.

La ministre a, en outre, souligné que les femmes sahraouies "représentent la pierre angulaire de la lutte de leur peuple, et qu'elles offrent les plus belles leçons de résilience, malgré les méthodes systématiques de violence et d'abus et la pratique de divers types de violence verbale,

physique et même sexuelle" par l'occupant marocain.

Les violences marocaines, a-t-elle ajouté, "n'ont pas fait obstacle à la lutte des femmes sahraouies qui participent à l'organisation de manifestations contre l'occupation marocaine, car convaincues et persuadées que leur cause est juste et qu'elles doivent poursuivre la lutte jusqu'à la libération de tout le territoire national".

Assouilma Biruk a expliqué que la femme sahraouie tient cette volonté et cette détermination dans la lutte contre l'occupation marocaine d'"une société qui ne connaît pas l'impossible".

Enfin, la ministre a lancé un appel à la communauté internationale pour soutenir la femme sahraouie et l'accompagner dans sa quête d'indépendance.

RDCONGO 27 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë

La République démocratique du Congo (RDC) compte le plus grand nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë en Afrique, soit 27 millions d'individus en raison des violences, ont indiqué les Nations unies qui prévoient une aide de 1,88 milliard de dollars en 2022.

Vingt-sept (27) millions de personnes en RDC soit environ le quart de la population du pays, font face à une insécurité alimentaire aiguë depuis septembre 2021, d'après une note du bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

La forte prévalence de cette malnutrition est en bonne partie imputable à l'insécurité qui persiste dans l'est du pays où des groupes armés continuent de perpétrer des atrocités qui entravent l'accès des populations à leurs champs, entraînant par ricochet une production agricole déficitaire, selon l'ONU.

Aussi, 5,5 millions de personnes sont de déplacées internes.

«Aucun autre pays africain ne compte autant de personnes déplacées.

Des millions de personnes seront privées d'eau, de nourriture et des soins de santé», selon l'OCHA.

Le plan de réponse humanitaire pour l'année 2022 est évalué à 1,88 milliards de dollars.

En 2021, seuls 39 % des 1,9 milliards réclamés avaient été mobilisés.

Mobiliser ces fonds sera difficile «à cause de la concurrence des crises dans le monde», a indiqué Johan Heffinck, représentant des bailleurs internationaux dans le pays.

MAURITANIE-MALI Nouakchott veut élucider le sort de Mauritanien présumés disparus au Mali

Le gouvernement mauritanien a dit lundi faire tout son possible pour élucider le sort d'un certain nombre de ses ressortissants portés disparus selon lui dans la zone frontalière entre la Mauritanie et le Mali.

Un député mauritanien a parlé d'au moins quinze morts parmi un groupe de Mauritanien avec lesquels leurs proches ont perdu contact de l'autre côté de la frontière, en territoire malien. Dans cette zone reculée au sud d'Adel Bagrou (Est de la Mauritanie), de nombreux Mauritanien vivent en territoire malien ou y exercent leur activité, l'élevage notamment.

Les autorités mauritanien «ont immédiatement pris, sous le sceau de l'urgence, toutes les mesures pour s'assurer du sort de nos concitoyens disparus», a dit le gouvernement dans un communiqué.

«Toute la lumière sera faite» sur leur sort. Mohamed Mahmoud Ould Henenna, député de Bassiknou, près de la frontière avec le Mali, a déclaré lundi soir à l'agence privée Alakhar que «la mort de quinze personnes parmi ces disparus nous a été confirmée localement».

APS

MALI Le Conseil de sécurité condamne l'attaque visant des soldats de la MINUSMA

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a fermement condamné l'attaque qui a visé lundi un convoi de la Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA), faisant deux morts parmi les soldats et quatre autres blessés.

"Les membres du Conseil de sécurité condamnent avec la plus grande fermeté l'attaque de lundi contre la mission de la MINUSMA, près de Mopti, dans le centre du Mali, qui s'est soldée par la mort de deux Casques bleus égyptiens et la blessure de

quatre autres", indique un communiqué diffusé par le Conseil et adopté à l'unanimité des 15 pays, à l'aube mardi.

D'après le document, "les membres du Conseil ont présenté leurs plus sincères condoléances et leur sympathie aux familles des victimes, ainsi qu'à l'Egypte et à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)".

Il a poursuivi: "Les membres du Conseil de sécurité appellent le gouvernement de transition du Mali à enquêter d'urgence sur

l'attaque contre les soldats de la paix et à traduire les auteurs en justice".

Le communiqué précisé que "les attaques visant les forces de maintien de la paix peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international, et que la participation à la planification, la direction, le parrainage ou le lancement d'attaques contre les forces de la MINUSMA constitue une base pour imposer des sanctions conformément aux résolutions pertinentes du Conseil".

AFRIQUE DU SUD-MOZAMBIQUE L'Afrique du Sud prolonge le déploiement de l'armée au nord du Mozambique

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a décidé de prolonger le déploiement de l'armée de son pays dans le nord du Mozambique dans le cadre des efforts visant à lutter contre les rebelles dans le pays voisin, a annoncé mardi le Parlement sud-africain.

«Les membres de la Force de défense nationale sud-africaine (SANDF) continueront de soutenir la République du Mozambique jusqu'au 15 avril

2022», a indiqué le Parlement en citant une lettre envoyée par la Présidence sud-africaine.

Il a ajouté que près de 1500 membres de la SANDF resteront mobilisés dans la région de Cabo Delgado pour lutter contre les actes d'extrémistes violents perpétrés par les insurgés qui ont prêté allégeance à l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech).

Selon la lettre envoyée par M. Ramaphosa à la présidente de l'Assemblée nationale, Nosiviwe Mapisa-Nqakula, le déploiement coûterait un montant de 984 millions de rands (plus de 64 millions de dollars).

Le gouvernement mozambicain avait demandé officiellement à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) une intervention militaire contre les rebelles dans le Nord du pays.

Les terroristes de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» seraient de plus en plus actifs depuis 2017 dans la province de Cabo Delgado, riche en gisements gaziers.

Les chefs de la SADC ont approuvé, lors d'un sommet extraordinaire qui s'est tenu en juin dernier à Maputo, le déploiement de forces armées pour lutter contre les groupes extrémistes dans ce pays d'Afrique australe.

CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

L'ONU réclame de pouvoir fournir en sécurité de l'aide humanitaire aux

L'ONU a «besoin de couloirs sûrs pour fournir de l'aide humanitaire dans les zones d'hostilités» en Ukraine, a déclaré lundi au Conseil de sécurité le secrétaire général adjoint des Nations unies pour les Affaires humanitaires, Martin Griffiths.

«Les civils dans des endroits comme Marioupol, Kharkiv, Melitopol et ailleurs ont désespérément besoin d'aide, en particulier de fournitures médicales vitales», a-t-il ajouté, lors d'une réunion d'urgence du

Conseil consacré à la crise humanitaire provoquée par le conflit en Ukraine.

«De nombreuses modalités sont possibles, mais cela doit se faire dans le respect des obligations des parties en vertu des

lois de la guerre», a précisé le responsable.

«Les parties doivent veiller en permanence à épargner les civils et les habitations et infrastructures civiles dans leurs opérations militaires», a-t-il aussi déclaré.



Kiev voit quelques «résultats positifs» dans les négociations sur les couloirs humanitaires

«Certains résultats positifs» sur les couloirs humanitaires ont été enregistrés lundi dans de nouvelles négociations russo-ukrainiennes, selon Kiev. Au douzième jour du conflit, l'armée russe poursuivait son avancée vers la capitale.

La situation humanitaire s'aggrave aussi de jour en jour,

avec plusieurs villes assiégées où les vivres commencent à manquer, selon les autorités ukrainiennes. C'est dans ce contexte que les délégations russe et ukrainienne se sont retrouvées au Bélarus, à la frontière avec la Pologne, pour une troisième session de pourparlers consacrée aux couloirs hu-

manitaires. A l'issue de ces discussions, les Ukrainiens ont évoqué «certains résultats positifs» sur les couloirs humanitaires pour permettre les évacuations», a déclaré Mykhailo Podoliak, un membre de la délégation ukrainienne. Sur les questions-clés, comme celles relatives à un cessez-le-feu,

«des dialogues intensifs vont continuer», a-t-il ajouté. Sur ces points, il n'y a à ce jour «pas encore de résultats qui pourraient améliorer la situation», selon lui. De son côté, le négociateur russe Viadimir Medinski a estimé que cette troisième session n'avait pas été «à la hauteur des attentes».

Les livraisons d'armes à l'Ukraine pourraient se compliquer, selon Washington

Les pays occidentaux ont jusqu'ici livré des armes à l'Ukraine avec succès, mais ce soutien pourrait se compliquer dans les prochains jours, a averti lundi la vice-secrétaire d'état américaine Wendy Sherman.

«La communauté internationale a été très réactive et a trouvé des moyens d'ache-

miner le matériel» de guerre en Ukraine, mais cela pourrait devenir difficile dans les prochains jours et nous devrions trouver d'autres voies», a estimé Wendy Sherman, sans donner davantage d'explications, devant la presse à Madrid.

Plusieurs pays occidentaux ont envoyé à l'Ukraine des armes, des munitions et des financements depuis le début de l'invasion russe le 24 février. Les Etats-unis

ont autorisé en février l'envoi de 350 millions de dollars (321 millions d'euros) d'équipements militaires pour aider le gouvernement ukrainien à lutter contre l'invasion.

De leur côté, les dirigeants de l'Union européenne se sont mis d'accord pour financer l'achat et la livraison d'armes à l'Ukraine à hauteur de 450 millions d'euros.

L'Italie va utiliser des propriétés saisies à la mafia pour héberger des ukrainiens

Les autorités italiennes re-voient les propriétés saisies à la mafia pour y loger des réfugiés ukrainiens qui arrivent, a indiqué lundi le ministre de l'Intérieur.

Luciana Lamorgese a dé-

claré dans un communiqué que l'agence qui gère les biens saisis à la mafia avait commencé à étudier les propriétés «qui peuvent être utilisées à court terme, même temporairement, pour accueillir des réfugiés

d'Ukraine». Quelque 17.286 Ukrainiens, pour la plupart des femmes et des enfants, sont arrivés en Italie depuis le début du conflit armé en Ukraine, le 24 février, selon le ministère de l'Intérieur.

Bien que la plupart de ces réfugiés ont trouvé refuge chez des parents et des amis, des initiatives privées et publiques ont été signalées dans le pays afin d'organiser l'hébergement de nombreux autres.

PALESTINE

Le président Abbas salue «la lutte» de la femme palestinienne face à l'occupation

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a salué «la lutte» et «la patience» de la femme palestinienne face à l'occupation sioniste, et s'est engagé à renforcer la présence de la femme palestinienne dans tous les domaines, à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

«Nous affirmons notre engagement à accorder aux femmes tous leurs droits et à renforcer leur participation dans tous

les domaines, y compris l'éducation, la santé, le droit, l'économie, la politique, ainsi que la participation à la prise de décision», a déclaré M. Abbas, cité par l'agence de presse palestinienne, WAFA. Dans son discours à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars de chaque année, le président palestinien a appelé «chacun dans son domaine à travailler plus pour renforcer le rôle des femmes et

leur participation dans tous les domaines». Mahmoud Abbas a également «remercié la femme palestinienne et toutes les femmes du monde» à l'occasion de la Journée internationale de la femme et déclaré: «Sans vous, la société ne sera pas une société bonne et saine». Le Président Abbas a poursuivi en saluant «la lutte» et «la patience» de la femme palestinienne, face à l'occupation et la colonisation.

ETATS-UNIS

Les parlementaires votent pour faire du lynchage un crime fédéral

Les parlementaires américains ont adopté une proposition de loi pour faire du lynchage (des exécutions sommaires) un crime fédéral.

La proposition de loi porte le nom d'Emmett Till, un adolescent afro-américain torturé et tué en 1955 dans le Mississippi (Sud) et devenu un symbole de la lutte pour les droits civiques.

Votée à l'unanimité par le Sénat lundi, après avoir été adoptée la semaine dernière par les représentants, elle doit

à présent être envoyée pour signature au président Joe Biden.

«Après plus de 100 ans et plus de 200 tentatives qui ont échoué pour mettre le lynchage hors la loi, le Sénat a pris une mesure attendue de longue date en votant l'Emmett Till Anti-Lynching Act», a déclaré le chef de la majorité démocrate au Sénat Chuck Schumer. «C'est une étape importante mais le fait que cela ait pris si longtemps est une tache sur l'Amérique», a-t-il tweeté. La propo-

sition de loi, qui prévoit une peine maximale de 30 ans d'emprisonnement, fait du lynchage un «crime de haine» pour les autorités fédérales, une catégorie d'infractions pénales à part où les victimes ont en commun d'avoir été ciblées en raison notamment de leur appartenance, réelle ou supposée, à un groupe racial ou à une religion. Emmett Till, un adolescent de Chicago âgé de 14 ans, avait été enlevé et tué en août 1955 alors qu'il était venu rendre

visite à des membres de sa famille dans le Mississippi ségrégationniste. Une femme blanche, Carolyn Bryant, avait assuré qu'il l'avait sifflée et avait tenté de la peloter.

Le cadavre de l'adolescent avait été retrouvé dans une rivière 72 heures après son enlèvement. Arrêtés pour le meurtre, Roy Bryant - le mari de Carolyn Bryant - et J.W. Milam, son demi-frère, avaient été acquittés par un jury intégralement blanc.

JOURNÉE DU 8 MARS

L'ONU appelle à la mobilisation pour faire avancer les droits des femmes

Le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a appelé les pays du monde à se mobiliser afin de faire avancer les droits des femmes dans les différents domaines, tels que la santé, l'éducation, l'emploi et la politique.

«En cette Journée internationale des femmes, nous honorons les femmes et les filles du monde entier.

Nous rendons hommage à leur rôle dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, à leurs idées, leurs innovations et leur activisme, qui rendent notre monde meilleur, et à leur leadership sur tous les fronts», a déclaré M. Guterres dans un message vidéo diffusé lundi à l'occasion de la Journée internationale des Femmes - le 8 mars 2022. Dans son message, le SG de l'ONU relève que «dans trop de domaines, les femmes voient leurs droits régresser.

Les femmes et les filles ont été éloignées des écoles et des lieux de travail par la pandémie. Elles souffrent de la montée de la pauvreté et de la violence. Elles assument la plus grande part du travail de soin dans le monde, un travail non rémunéré et pourtant essentiel».

Il alerte également sur les violences et les sévices qu'elles subissent uniquement en raison de leur genre. Partout, les femmes sont, d'après lui, «honteusement sous-représentées» dans les sphères du pouvoir et les conseils d'administration.

Le thème de cette année rappelle aussi, dit-il, qu'elles sont les premières à subir les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement».

«Que cette Journée internationale des femmes marque un tournant : il est temps de faire avancer les choses pour toutes les femmes et toutes les filles», estime-t-il.

Pour ce faire, il demande de garantir à chacune «une éducation de qualité, qui lui permette de mener la vie qu'elle veut et de contribuer à un monde meilleur».

Il préconise en outre d'investir massivement dans l'accès des femmes à la formation et au travail décent, de prendre «des mesures radicales» pour éliminer la violence fondée sur le genre, mais aussi de lancer des initiatives «audacieuses» pour protéger la planète.

Dans le domaine de la santé, il exige de garantir «un accès universel aux soins, pleinement intégré aux systèmes de protection sociale».

Pour faire avancer les choses, il faut, soutient-il, adopter des «mesures ciblées», comme des quotas de genre, afin que «nous puissions toutes et tous bénéficier des idées, de l'expérience et du leadership des femmes partout où les décisions sont prises».

«L'inégalité de genre est par essence une question de pouvoir, car notre monde et notre culture sont dominés par les hommes. Il est temps d'inverser les rapports de force», ajoute-t-il.

Et de poursuivre: «A l'ONU, nous avons atteint la parité dans les équipes dirigeantes du Siège et de nos bureaux du monde entier : cela nous permet de mieux remplir notre mission et de mieux représenter les communautés au service desquelles nous œuvrons.

Nous avons besoin de plus de femmes ministres de l'environnement, chefs d'entreprise, présidentes et premières ministres, qui puissent pousser les pays à s'attaquer réellement à la crise climatique, créer des emplois verts et construire un monde plus juste et plus durable». Enfin il prévient que «l'après-pandémie ne saurait être caractérisé par un recul de l'égalité des genres».

«L'heure est venue de faire avancer les droits des femmes. Mobilisons-nous», conclut le secrétaire général de l'ONU António Guterres.

AÏN TEMOUCHENT

La numérisation a ouvert une voie à la littérature féminine

Les participantes à la seconde édition de la rencontre nationale sur la littérature féminine, ouverte lundi à Aïn Temouchent, ont souligné que la numérisation a ouvert une voie à la littérature féminine et a contribué de manière palpable à enrichir et à créer des canaux de large diffusion des écrits de la femme.

La professeur Fadela Behilil de l'université de Nâama a souligné, lors de cette rencontre organisée à la maison de la culture «Aïssa Messaoudi» sous le slogan "la littérature féminine au temps du numérique", que la numérisation a ouvert une large voie à la femme écrivaine pour faire connaître ses créations, ajoutant que l'espace virtuel lui a permis de réaliser la diffusion de ses écrits littéraires dans le monde numérique.

La même conférencière a déclaré que "les écrits de femmes étaient souvent confrontés à des restrictions géographiques qui les empêchaient d'atteindre les maisons d'édition, sauf que le monde numérique leur a donné la possibilité de promouvoir leur créativité et de gagner un lectorat, une audience et même des critiques plus

larges sur les réseaux sociaux".

Elle a ajouté dans ce sens que "de nombreuses femmes écrivains sont incapables de se déplacer pour participer à des séminaires intellectuels et des forums littéraires, mais la technologie de numérisation a supprimé cet obstacle et a ouvert la porte grande à la participation des femmes à de tels événements culturels à distance".

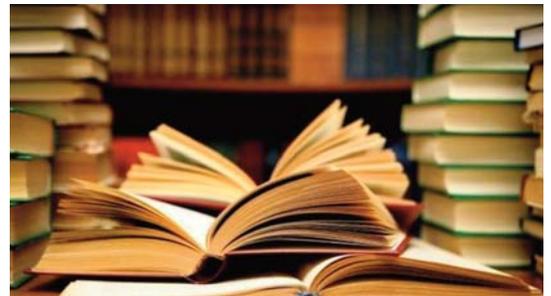
Pour sa part, le Dr Fatima Alouani de l'Université de Saïda a souligné l'importance de la numérisation dans la promotion de la littérature féminine, indiquant que le monde virtuel ouvre une marge plus large pour la lisibilité et la publication et permet la création d'une communication intellectuelle et critique entre l'écrivain et le large public.

"Les créations littéraires des

femmes, même si elles franchissaient auparavant la barrière de l'édition, restent confinées dans les rayons des bibliothèques et de certains forums intellectuels, compte tenu de la baisse du niveau de lisibilité, mais les plateformes numériques sont devenues une passerelle pour une plus large diffusion, notamment via les réseaux sociaux", a-t-elle souligné.

La deuxième édition de la rencontre nationale de deux jours sur la littérature féminine verra la participation de professeurs d'université et d'écrivaines de 12 wilayas du pays.

Cet événement culturel ouvre la voie pour établir un diagnostic de la réalité de la littérature féminine à l'ère de la numérisation et des défis les plus importants à relever, a indiqué le directeur de la



maison de la culture, Mohamed Amine Mekkaoui. Au cours de cette rencontre, organisée dans le cadre des célébrations de la Journée mondiale de la femme, plusieurs conférences ont été programmées, abordant, entre autres, la réalité de la

littérature féminine à l'ère de la numérisation et des expériences littéraires, en plus de présenter des récitations de poésie féminine et d'organiser des ventes-dédicaces d'un nombre de publications littéraires, a-t-on fait savoir.

PATRIMOINE

Mise en place d'un groupe de travail chargé de la préservation du patrimoine culturel immatériel

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé une série de mesures pour la préservation du patrimoine culturel immatériel dont la mise en place d'un groupe de travail chargé du suivi du dossier, a indiqué le ministre, lundi, dans un communiqué. Le ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné instruction lors de l'installation des membres de ce groupe, la création d'une "commission nationale consultative

plurisectorielle" qui aura pour mission la "préservation et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel". Elle sera composée de chercheurs et spécialistes en la matière, en plus de représentants d'établissements sous tutelle et de ministères concernés. Appelant à accélérer la préparation d'un "dossier complet sur l'habitat traditionnel", Soraya Mouloudji s'est enquis sur l'état d'avancement des dossiers d'inscription au patrimoine mondial,

notamment celui de la "gravure sur métaux", un dossier commun présenté au nom de plusieurs pays arabes, dont l'Algérie, et qui devra être présenté fin mars à l'Unesco. Le ministre a également passé en revue le dossier de classement de la musique raï - en cours d'évaluation au niveau de l'agence onusienne spécialisée qui devra trancher en décembre prochain - en plus de ceux relatifs à la "distillation de l'eau de rose" et des "meddahate",

dossiers présentés au niveau de l'Unesco, ajoute la même source. Le ministère de la Culture a instruit également la "création de plateforme numérique et une base de données du patrimoine culturel immatériel" en appelant à engager une réflexion pour la création d'un "musée national pour la valorisation du patrimoine immatériel", conclut le communiqué.

APB

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 05/2022

Relancer 2^{ème} Fois
NIF : 41102400009010

La direction des équipements publics de la wilaya de Blida lance :

Projet : REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPÉ « D » AU NIVEAU DU SITE DES 2000/7000 SIDI SERHANE WILAYA DE BLIDA (CITES D'HABITAT D'INTEGRES PROGRAMME 2021)
LOT N° 01 : 08 CLASSES + ADMINISTRATION + SANITAIRES + VRD.
LOT N° 02 : 04 CLASSES + LOGEMENT + LOCAL CHAUFFERIE.

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la direction des Equipements publics de la wilaya de Blida des frères ZEDRI Ben Boulaïd, Blida sur présentation du certification de qualification en cours de validité copie conforme certifiée catégorie trois (03) et plus en Bâtiment comme activité principale ou secondaire et ayant réalisé au moins un (01) projet de la même nature ou similaire justifié par Attestation de bonne exécution

délivrée par les maîtres d'ouvrage publics et la somme des chiffres d'affaire des trois (03) dernières années égale ou supérieur à 60 millions de dinars. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots et peuvent être attributaires pour un deux lots

Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de Candidature remplis, cachet et signée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Compte sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (Dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie) catégorie Trois (03) et plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années doivent être visés par les services des impôts et doivent être aussi certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation

CNAS.

• Liste de moyens matériels Justifier par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, facture d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).

• Registre commerce électronique.

L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplis, cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé lu et accepté par le soumissionnaire annexé.
- Une mémoire technique.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail, quantitatif et estimatif dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° projet : La durée de préparation des offres est fixée à 15ème Jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et le BOMOP. La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14h00 au siège de la DEP cité des frères ZEDRI Ben Boulaïd, Blida, Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit, Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis programmée le jour de la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de la DEP. La durée de la validité des offres est de 03 mois augmentée de la durée de réparation des offres

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA DE BRIDA
COMMUNE DE BRIDA
CODE FISCAL : 095703139107921

Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec exigence de capacités minimales N: 02/2022 après d'annulation d'attribution provisoire

Le président de l'assemblée populaire communale de Brida lance le présent avis pour - Achèvement Enduit superficiel de la piste reliant Cw 121- Ecole Bouden Abdelhaid d'une distance de 2,5 Km

Les entreprises et les entrepreneurs peuvent se rapprocher du Bureau des Marchés siège APC pour retirer des charges à partir : de (08h:00) à (12h:00) et de (13h:00m) à (16h:30m), y afférent et ce pour un délai de 15 jours à partir de la première parution dans les journaux nationaux.

Les offres doivent comporter "un dossier de candidature - une offre technique et une offre financière" Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe et cachetée et anonyme, comportant la mention "à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres" appel d'offres n..... l'objet de l'appel d'offres".

Les offres doivent être accompagnées des documents suivants :

Le dossier de candidature contient :

- 1-Déclaration de candidature **remplie, datée et signée par le soumissionnaire** (selon le modèle ci-joint.)
- 2-Déclaration de probité **remplie, datée et signée par le soumissionnaire** (selon le modèle ci-joint.).
- 3-casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant » .
- 4-Certificat de qualification et classification professionnelles Travaux public 04^{ème} catégorie et plus (activité Travaux public principale)
- 5-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 6-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats / des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants*

Offre technique contient :

- 1.La déclaration à souscrire **remplie, signée par le soumissionnaire** selon le modèle ci-joint.
- 2.Tous Les documents permettant d'évaluer l'offre technique, une mémoire technique justificatif dûment **remplie, datée et signée par le soumissionnaire**, et tout autre document exigé.
3. plan de l'exécution les travaux
- 4.le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté"
5. Reçu de paiement de soumission (2000DA).

Offre financier contient :

1. La lettre de soumission dûment **remplie, datée et signée par le soumissionnaire** selon le modèle ci-joint.
 2. Le bordereau des prix unitaires, **dûment rempli et signé par le soumissionnaire**.
 3. détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment **remplie et signée par le soumissionnaire**.
 4. La décomposition du prix global et forfaitaire.
- **Les documents demeurent en vigueur à la date d'ouverture.**
- **Les documents relétés :** une mémoire technique justificative, Les documents permettant d'évaluer l'offre technique.
- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.
- Les soumissionnaires sont invités pour la séance de la commission d'ouvertures des plis après à (14 h :00 m)
* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée 105 jours à compter de la date de l'envoi de l'offre.

INVENTIONS

Un étudiant universitaire d'Oran conçoit un appareil pour décoder le langage des signes

Un étudiant de l'université des Sciences et Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf a réussi à concevoir un appareil en mesure de décoder le langage des signes utilisé par les sourds-muets décrochant plusieurs distinctions.

Le jeune Ahmed Ramzi Houalef, étudiant à l'USTO en master 2 électronique spécialité télécommunication, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, en marge de la 1ère édition du Salon Méditerranéen Digital Action "DIGIMACT", dont la clôture est prévue lundi au Centre des conventions d'Oran (CCO), avoir conçu cet appareil de A à Z, s'inspirant d'une expérience similaire, menée par des étudiants à l'université de New York. "Je me suis juste inspiré de l'idée, la conception étant 100% mienne", a-t-il affirmé. S'agissant des motivations l'ayant amené à concevoir cet appareil, Ahmed Ramzi Houalef a expliqué qu'un reportage sur l'expérience des étudiants américains qu'il regardait avec son ami, un tinent défaitiste "a été le moteur principal, l'élément déclencheur". Il voulait prouver à son ami qu'à cœur vaillant rien d'impossible et donc, lui démontrer le contraire en travaillant

tout l'é té pour inventer des mécanismes permettant de faire fonctionner un tel appareil.

Ce décodeur du langage des signes, portable à la main, est équipé de capteurs de mouvement, reliés à un smart phone contenant une application qui traduit les signes en phrases écrites et sonores.

Cet appareil a reçu plusieurs consécration, la plus importante étant la médaille d'argent à la rencontre des défis et inventions au Qatar en 2021, que le jeune étudiant décrit comme "événement marquant" lui ayant permis de rencontrer des spécialistes de diverses régions et de divers horizons.

"Cette expérience m'a fait comprendre que la créativité est un état d'esprit, possible partout et tout le temps", a-t-il affirmé, ajoutant que "le premier ennemi de la créativité est le défaitisme et la sous-estimation de soi".



AÉROSPATIALE

L'Iran annonce la mise en orbite d'un nouveau satellite militaire

L'Iran a placé en orbite un nouveau satellite militaire, a annoncé mardi l'agence officielle Irna.

«Le deuxième satellite militaire iranien dénommé Nour-2 a été envoyé dans l'espace par le lanceur Qassed appartenant aux forces aérospatiales des Gardiens (de la Révolution, armée idéologique de l'Iran, NDLR) et placé avec succès en orbite à 500 kilomètres» d'alti-

tude, selon l'agence Irna. Les Gardiens de la Révolution ont présenté Nour-2 comme un «satellite de reconnaissance», selon un communiqué publié sur leur site officiel Sepah News. Ils avaient lancé en avril 2020 leur premier satellite militaire, Nour-1.

Téhéran affirme n'avoir aucune intention d'acquérir des armes nucléaires et répète que ses activités aérospatiales sont pacifiques et

conformes avec une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le lancement du nouveau satellite survient sur fond de déclarations optimistes à propos d'un accord imminent dans les négociations nucléaires à Vienne.

A la mi-janvier, les Gardiens avaient annoncé avoir testé «avec succès» une fusée dont le moteur à combustible solide peut transporter des satellites.



PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Ain Defla

Direction des Équipements Publics
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
099944019061117
SIEGE SOCIAL
Rue KELOUAZ Moussa - Ain Defla

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics dont le siège social est au Rue de KOLOUAZ Moussa - Ain Defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°02/2022 paru dans les quotidiens nationaux " أخبار الصباح " en date du 19/01/2022 et « DK NEWS » en date du 19/01/2022 et dans le BOMOP relatif à la Réalisation d'un groupe scolaire type *D* à HAY Mazouni commune de Ain Defla, qu'après évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux:

Désignation des lots	Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Montant de l'offre financière en TTC	Montant de l'offre financière en TTC Après correction	Délai proposé	Critère de choix
LOT N°03: 06 SALLES DE CLASSES.	SARL IMOC BAT NIF: 000844076413621	35.00 points ≥ 25.00 points	24 742 706,10 DA	24 742 706,10 DA	06 Mois	Offre moins disante pré qualifié techniquement

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des marchés publics dans un délai de **trois (3) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

DK NEWS Anep : 2216004308 du 09/03/2022

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BÉJAÏA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF : 41 000 600 000 6012

MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu, le décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

- Vu, l'arrêté ministériel du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.

- Vu, le marché n°61/2021, visé par la CWMP en date du 21.10.2021 approuvé en date du 14.11.2021, conclu entre Monsieur le Wali de la Wilaya de Béjaïa représenté par le Directeur des Ressources en Eau et l'ETBPH LASMI Lounas représentée par Monsieur LASMI Lounas domiciliée à Ouled Saadi Tala Ifacen Wilaya de Sétif, ayant pour objet : **Réalisation des ouvrages aval au système d'alimentation en eau potable du couloir Tichy Haf-Béjaïa (4^{ème} tranche).**

Lot 04 : Aménagement de 02 réservoirs et de 05 stations de reprise de la chaîne inter communale Chemini et Souk Oufela.

- Vu, l'ODS n° 127/2021

- Vu, le procès-verbal d'installation du chantier du 05/12/2021

- Vu, l'envoi N° 087/DRE/019/S.AEP du 13/01/2022

- Vu, le procès-verbal de visite du chantier du 16/01/2022

- Vu, le procès-verbal de visite du chantier du 18/01/2022

- Vu, l'envoi N° 151/DRE/043/S.AEP du 20/01/2022

- Vu, le Procès-Verbal de visite du chantier du 30/01/2022

L'entreprise **ETBPH LASMI Lounas** est mise en demeure de commencer les travaux dans un délai de **huit (08) jours** à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP).

Faute de quoi, il sera procédé à l'application des sanctions prévues par la réglementation régissant les marchés publics.

DK NEWS Anep : 2216004344 du 09/03/2022

BOXE (CÉLÉBRATION DU 8 MARS)

Imane Khelif, une femme algérienne persévérante

Dans le but d'honorer le drapeau algérien à l'échelle mondiale, et avec des moyens quasi inexistant, la jeune boxeuse algérienne, Imane Khelif, a pu se frayer un chemin vers la notoriété internationale dans une discipline sportive masculine par excellence.

Imane Khelif (23 ans), première boxeuse algérienne à participer aux Jeux olympiques, s'est illustrée lors du rendez-vous de Tokyo 2020, en obtenant la 3^e place de sa catégorie (-63 kg), soit le meilleur résultat obtenu par la délégation algérienne lors des jeux nippons. Originaire de la ville d'Ain Sidi Ali à Laghouat, l'héroïne algérienne s'est établi, par la suite, à Tiaret, dans le village de Biban Misbah, où elle a effectué ses études jusqu'en deuxième année de lycée, avant d'intégrer l'Institut des sciences et technologies du sport à Ain Benian (Alger).

Munie d'une force athlétique dès son plus jeune âge, ce n'était pas un hasard si Khelif a choisi son sport de prédilection, la boxe, avant d'être convoitée par le club de la Protection civile de Tiaret en 2016. Revenant sur son début de carrière, Khelif a expliqué à l'APS qu'elle s'est distinguée par son «ambition démesurée», notamment dans le domaine du sport.

«J'étais énergique à l'école, surtout lors des cours de sport. Cela a attiré l'attention de mes professeurs, qui ne m'ont pas épargné leurs encouragements et leurs conseils pour m'aider à faire le premier pas vers la réalisation de mon rêve, à savoir, honorer le drapeau algérien



à l'échelle internationale et devenir une boxeuse difficile à apprivoiser», a-t-elle dit. Avant de se consacrer à la boxe et d'intégrer le club de la Protection civile, Imane se passionnait pour le football, qu'elle pratiquait uniquement avec des camarades de classe. «C'est les conseils du coach Mohamed Chaara, qui m'ont motivé à me consacrer à la boxe et lui accorder toute l'importance», a déclaré la championne d'Afrique.

C'est durant cette période (2016-2020) que la jeune athlète a réalisé son premier objectif, en devenant la première femme de l'histoire de la boxe algérienne à se qualifier aux Jeux olympiques de Tokyo 2020. «C'était pour moi un rêve qui se réalise enfin. J'étais très contente de me qualifier, après un dur labeur. J'ai travaillé davantage avec l'aide de nom-

breuses personnes pour obtenir un résultat honorable qui m'a réjoui», a-t-elle assuré.

Comme toute héroïne à succès, Imane a dû faire face à de nombreux difficultés et obstacles dans sa jeune carrière, d'autant plus qu'elle venait d'une famille simple et conservatrice. Mais sa persévérance lui a permis de remporter de nombreux trophées, contribuant à changer le regard de la société et de la famille sur la pratique du sport par la femme, après qu'elle ait initialement rejeté l'idée de me voire intégrer le monde du sport.

« Au début de ma carrière, je sentais que je ne pouvais pas continuer... parce que ma famille n'acceptait pas du tout l'idée, et aussi le regard de la société, qui estimait que j'avais fait quelque chose de mal en pratiquant mon

sport. Cependant toutes ces barrières m'ont rendu plus forte et ont été une motivation supplémentaire pour réaliser mon rêve. Par la suite, tout a changé pour le mieux, surtout lorsque le drapeau de mon pays flottait et que son hymne était joué dans de nombreux pays du monde», a-elle raconté.

Avant de poursuivre : «Peut-être que la chose la plus belle et la plus marquante de ma carrière de sportive est d'appartenir désormais à l'élite. Maintenant, mon ambition est de gagner la médaille d'or pour l'Algérie aux prochains Jeux Olympiques-Paris 2024. Je ne manquerai pas non plus l'occasion d'être couronnée lors des Jeux méditerranéens organisés 2022 à Oran», a-t-elle conclu.

Pour son jeune âge, Imane Khelif possède déjà un riche palmarès, avec neuf titres nationaux, deux titres africains (2018 et 2020) et une cinquième place aux Jeux olympiques de Tokyo (2020). Elle a toujours été sur les podiums de plusieurs tournois internationaux, y compris en Tunisie, Hongrie, Bulgarie, Serbie et Turquie. Elle a également remporté son dernier titre il y a moins d'un mois à Sofia, en Bulgarie, où elle a remporté l'or dans un tournoi international.

JUDO-OPEN-2022

Pas moins de 185 judokas de 23 pays dont l'Algérie attendus à Tunis

Pas moins de 185 judokas représentant 23 pays dont l'Algérie, sont attendus à l'Open international de Tunis seniors (hommes et dames), prévu les 12 et 13 mars courant, à la salle omnisports de Radès, annonce, mardi, la Fédération tunisienne de judo (FTJ). Dans une conférence de presse tenue au siège de la FTJ, le président Skander Hachicha, a souligné que le Tournoi marque le retour au premier plan des événements sportifs après une interruption de trois ans, à cause de la conjoncture politique et sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, empêchant l'organisation des éditions 2019, 2020 et 2021. Il a ajouté que malgré l'absence de dotations financières, le tournoi représente pour de nombreux athlètes une importante étape de préparation en vue de se qualifier pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, grâce aux points gagnés qui peuvent conforter leurs chances de qualification au tournoi olympique.

Le président de la FTJ a indiqué que l'Open international de Tunis sera marqué par l'absence des judokas russes, en raison des sanctions imposées par la Fédération internationale de la discipline à la Russie et à la Biélorussie, en rapport avec le conflit en Ukraine.

Il est à noter que les pays qui participeront au tournoi sont: Tunisie, Algérie, Bahreïn, Burkina Faso, Centrafrique, Tchad, RD Congo, Colombie, Djibouti, France, Gabon, Guinée, Kenya, Arabie Saoudite, Koweït, Maroc, Malte, Niger, Nouvelle-Zélande, Sénégal, Tadjikistan, Emirats arabes unis et Etats-Unis d'Amérique.

TENNIS - TOURNOI D'ANTALYA (QUALIFICATIONS)

Hamza Reguig intègre le tableau final

Le tennisman algérien Samir Hamza Reguig s'est qualifié mardi pour le tableau final d'un tournoi professionnel actuellement en cours à Antalya (Turquie), après sa belle victoire (6-3, 6-1) contre le Tchèque Daniel Siniakov, tête de série N.3 et un des grands favoris pour la qualification.

Le jeune algérien sera fixé sur son adversaire au premier tour du tableau final ce mardi soir, après le tirage au sort, qui sera effectué juste après la fin des qualifications. Pour rappel, au premier tour qualificatif, Reguig avait commencé par sortir l'Autrichien Léon Bénédic (6-0, 6-0), avant d'enchaîner (6-1, 6-0) avec le Serbe Stefan Ivic, pour se retrouver au troisième tour, où il a finalement réussi à surclasser Daniel Siniakov.

De son côté, Mohamed Ali Abibsi, le deuxième algérien engagé dans ce tournoi, a été un peu moins chanceux, puisqu'il a échoué à une marche du tableau final, après sa défaite contre le Roumain Matéo Bejeanu (7-5, 2-6, 6-10). Une élimination amère pour Abibsi, qui à l'instar de son compatriote avait bien démarré ce tournoi, en remportant ses deux premiers matchs, respectivement contre le Turc Aydin Can (6-4, 5-7, 10-8), et le Tchèque Adam Jurajda, tête de série N.5 du tableau des qualifications (6-2, 6-4). Dotée d'un prize-money de 25.000 USD, cette compétition se déroule sur terre battue, du 7 au 13 mars courant à Antalya. Elle a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés chez les professionnels de l'ATP, notamment, le Bosnien Nerman Fatic (296^e mondial) et le Roumain Filip Christian Jeanu (313^e).

Il s'agit du deuxième tournoi consécutif pour Abibsi à Antalya, après celui du 28 février dernier, et dans lequel il avait échoué à une marche du tableau final.

JMORAN-2022

Élargissement des commissions spécialisées du comité d'organisation

Les commissions spécialisées relevant du comité d'organisation de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (COJM), prévue l'été prochain à Oran, ont été renforcées par de nouveaux membres issus de différents départements ministériels et de la société civile, a-t-on appris mardi du COJM.

La cérémonie de l'élargissement des commissions spécialisées, au nombre de douze, a eu lieu lundi au niveau du musée du comité olympique et sportif algérien à Alger, sous la supervision du commissaire aux

JM, Mohamed Aziz Derouaz, a précisé la même source. Cette opération vise à impliquer différents secteurs du gouvernement et de la société civile dans l'organisation des prochains JM pour leur assurer le succès escompté, a-t-on fait savoir. Chacune des commissions spécialisées s'est vue ainsi s'offrir du «renfort» selon son domaine, a-t-on précisé, rappelant au passage que depuis son arrivée à la tête du COJM en octobre dernier, Mohamed Aziz Derouaz a insisté sur la nécessité de revoir la composante des

différentes commissions après avoir remarqué que plusieurs secteurs n'y étaient pas représentés.

Pour rappel aus si, plusieurs changements sont intervenus ces dernières semaines au niveau de la présidence des commissions en question, à l'instar de la commission des cérémonies d'ouverture et de clôture des JM que préside désormais l'ex-Secrétaire d'Etat chargé de la production culturelle, Salim Dada. Un sang neuf qui commence déjà à porter ses fruits, se réjouisse-t-on du côté du COJM.

CONSTANTINE

Sebgag appelle à accélérer les travaux de réhabilitation du stade Chahid Mohamed-Hamlaoui

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezzak Sebgag, a appelé lundi à Constantine à accélérer les travaux de réhabilitation du stade Chahid Mohamed-Hamlaoui pour qu'il soit prêt à abriter des matchs du Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) prévu en Algérie du 8 au 31 janvier 2023.

En marge d'une visite de travail dans la wilaya de Constantine, en compagnie du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Charaf-Eddine Amara, pour inspecter les travaux de rénovation et de réhabilitation du stade Chahid Mohamed-Hamlaoui, le ministre a appelé le responsable du secteur dans la wilaya à adopter immédiatement le système de rotation de nuit et à installer trois équipes de travail par jour pour rattraper le grand

retard accusé dans les travaux. Après avoir écouté un exposé sur les 11 opérations dont a bénéficié le stade dans le cadre de ce projet, le ministre a affirmé que son département «a mobilisé les crédits financiers nécessaires et tous les équipements et moyens de réalisation requis pour la concrétisation du projet selon les normes internationales». «Il n'y a aucune raison de retarder sa livraison», a-t-il dit.

L'exposé a porté sur la réalisation d'une pelouse en gazon naturel, l'installation d'un écran géant doté d'une image haute résolution, la restauration des tribunes, le renforcement de la toiture, l'aménagement de nouvelles entrées et allées de cette structure et l'équipement des portails du système de la billetterie électronique.

Inspectant la pelouse, M. Sebgag a

donné des instructions pour le suivi «heure par heure» de l'opération de la pose du gazon, affirmant que «le prétexte des conditions climatiques n'est plus valable». Le projet de rénovation et de réhabilitation du stade devait être livré mars en cours, suite à quoi, les entreprises défaillantes seront sanctionnées, a-t-il soutenu.

Déplorant la gestion administrative des chantiers des projets, M. Henni a exhorté les entreprises de réalisation à l'impératif de changer de mentalité et de s'inscrire dans l'approche de la nouvelle Algérie, axée sur «la concrétisation des projets de façon participative selon les normes du management efficace». Il a également annoncé qu'il effectuera, avril prochain, une visite d'inspection au stade, pour s'enquérir du respect des instructions

données. «Le stade du Chahid Mohamed-Hamlaoui revêt une grande symbolique pour la wilaya de Constantine, un ville que nous tenons à promouvoir à travers d'autres projets à l'instar d'un lycée de mathématiques régional, d'un centre d'entraînement pour l'élite nationale et un pôle sportif», a souligné le ministre, assurant que la tutelle était disposée à apporter le soutien financier et technique nécessaire pour le réaménagement du stade Chahid Mohamed-Hamlaoui. Dans la matinée, le ministre a inspecté le stade du 19 mai 1956 à Annaba, également programmé pour abriter une partie des compétitions du championnat d'Afrique des nations CHAN-2023, réservé aux joueurs locaux.

LIGUE 1 (20E JOURNÉE)

Le CRB conforte sa position de leader

Le CR Belouizdad, vainqueur lundi à domicile dans le derby face au Paradou AC (2-0), a conforté sa position de leader du championnat de Ligue 1 de football, en clôture de la 20e journée.

Le Chabab, imperturbable, a dû attendre les dix dernières minutes de la partie pour faire la différence face à une équipe du PAC, qui s'est contentée de défendre pratiquement tout au long de la partie.

Le coaching de l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta a fini par payer, en faisant entrer, en seconde période, la nouvelle recrue hivernale Ali Reghba et le buteur maison Kheïreddine Merzougui.

Le premier nommé était derrière l'ouverture du score (80e) en voyant son tir dans la surface détourné par le défenseur Aïmen Bouguerra dans ses propres filets.

Merzougui a surgi dans le temps additionnel (90e+1) pour mettre définitivement les siens à l'abri en signant sa 7e réalisation depuis le début de la saison.

Un deuxième succès du rang pour le Chabab qui lui permet de préserver l'écart de six points sur son poursuivant direct le MC Alger.

Les deux équipes vont se rencontrer en match de mise à jour de la 18e journée, dont la date n'a pas encore été fixée.

À l'Est du pays, le NC Magra a raté une belle occasion de s'éloigner de la zone de relégation, en se contentant du point du match nul à domicile face au CS Constantine (1-1).

Les locaux croyaient réaliser l'essentiel en ouvrant la marque dès la 10e minute par Fouad Ghanem, mais c'était sans compter sans la détermination des Constantinois qui ont réussi à remettre les pendules à l'heure en fin de match par le rentrant Walid Ardji (85e).

Le nouvel entraîneur du CSC Kheïreddine Madoui réussit ainsi ses débuts sur le banc, lui qui a été engagé en remplacement de Chérif Hadjar, démissionnaire.

Dans les autres princi-



pales rencontres de cette 20e journée, le MC Alger, vainqueur en déplacement face au WA Tlemcen (2-0), s'est emparé de la deuxième place au classement.

Le «Doyen» aligne du coup un troisième succès de rang et confirme ses ambitions de jouer le titre cette saison.

La JSK commence à pointer le bout de son nez, en montant sur le podium, grâce à sa victoire décrochée

à la maison face au NA Hussein-Dey (3-2). Les «Canaris» peuvent compter sur l'apport précieux de leur nouvel attaquant burkinabé Mohamed Lamine Ouattara, auteur de deux buts en autant de matchs.

Dans le bas du tableau, l'Olympique Médéa, dirigé par le nouvel entraîneur Karim Zaoui, a mis fin à un triste record de 12 défaites consécutives, en allant s'imposer à la surprise générale

face au MC Oran (1-0). Un succès «à six points» qui permet à la formation du «Titteri» de relancer ses chances pour le maintien.

La 21e journée se jouera vendredi et samedi prochains, et sera marquée par le déplacement du leader le CRB à Médéa pour défier l'OM, alors que le dauphin le MCA, évoluera à priori, sur du velours en recevant le deuxième reléguable le RC Relizane.

LIGUE 1 (MISE À JOUR/ 18E J)

La JSS en conquérante à Relizane

La JS Saoura affrontera en déplacement le RC Relizane mercredi (14h30), avec l'intention de l'emporter et rejoindre le MC Alger à la deuxième place au classement de la Ligue 1 de football, à l'occasion de la mise à jour de la 18e journée. Auteur d'un match nul samedi sur le terrain de l'USM Alger (0-0), la JSS (6e, 33 pts) aura à cœur de renouer avec la victoire en championnat, au moment où le dernier succès des gars de Béchar remonte au 29 janvier en déplacement face au NA Hussein-Dey (2-1).

Les coéquipiers du deuxième buteur du championnat Belaïd Hamidi (9 buts), auront une belle occasion d'empocher trois précieux points, face à une équipe de Relizane (17e, 15 pts) qui reste sur une série de six matchs sans victoire, une situation qui a fini par enfoncer le club dans les profondeurs du tableau.

Un autre mauvais résultat compliquerait davantage la mission des joueurs du président Mohamed Hamri, et rendrait l'objectif du maintien de plus en plus difficile à atteindre. Les préparatifs pour cette rencontre ont été perturbés après la décision de l'entraîneur Noureddine Megueni de se retirer de la barre technique, à l'iss ue

de match nul concédé samedi à la maison face à l'US Biskra (1-1). Pour rappel, la JSS aura un second match de mise à jour à disputer, à Béchar face à l'US Biskra, en mise à jour de la 19e journée.

RC Relizane - JS Saoura 14h30

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	42	19
2). MC Alger	36	19
3). JS Kabylie	35	20
4). USM Alger	34	20
--). ES Sétif	34	19
6). JS Saoura	33	18
--). Paradou AC	33	20
8). US Biskra	32	19
9). CS Constantine	30	20
10). RC Arbaâ	25	20
11). ASO Chlef	24	20
12). NC Magra	23	20
13). MC Oran	22	20
14). HB Chelghoum-Laid	17	19
--). NA Hussein-Dey	17	20
--). O. Médéa	17	20
17). RC Relizane	15	19
18). WA Tlemcen	10	20.

(COUPE D'ALLEMAGNE) - DEMI-FINALE

Le duel RB Leipzig - Union Berlin programmé le 20 avril

Le duel RB Leipzig - Union Berlin, comptant pour les demi-finales de Coupe d'Allemagne football, a été programmé le 20 avril prochain, soit le lendemain de l'autre demi-finale, entre Hambourg (D2) et Fribourg, suivant les dates annoncées mardi par la Fédération allemande. Après les

éliminations du Bayern, de Dortmund et de Leverkusen, les trois premiers actuels du championnat, Leipzig se présente comme le grand favori de la compétition. Ce qui constituerait une première historique, en cas de victoire finale, car le RB n'a jamais remporté de titre depuis son accession en pre-

mière division en 2016, malgré plusieurs places sur le podium de la Bundesliga. De son côté, Hambourg serait en cas de victoire la première équipe de D2 à accéder à la finale (à Berlin, le 21 mai) depuis 2011 et le MSV Duisbourg (finale perdue 5-0 contre Schalke, qui évoluait alors en première division).

LIGUE 1 TUNISIENNE

Lassad Jarda nouvel entraîneur de l'ES Sahel

Le technicien Lassad Jarda Chebbi a été nommé au poste d'entraîneur en chef de l'ES Sahel, a annoncé lundi soir le comité directeur du club tunisien de Ligue 1 de football, en remplacement de Roger Lemerre, démissionnaire.

Jarda prend ses fonctions ce mardi avant de diriger sa nouvelle équipe mercredi face à l'US Monastir, à Kairouan, en match comptant pour la 10e journée de la Ligue 1 du football professionnel. Lemerre avait décidé de se retirer de la tête

de la barre technique de l'équipe étoilée malgré les tentatives du comité directeur de le convaincre de rester jusqu'à la fin de la saison.

Il avait dirigé l'Etoile à deux reprises en 2013-2014 et 2018-2019 et remporté deux sacres nationaux, la

coupe de Tunisie en 2014 et le championnat en 2019.

En Ligue des champions de la CAF, l'ES Sahel occupe la troisième place du groupe C avec 3 points, devancée par l'ES Tunis et le CR Belouizdad (5 pts) à l'issue de la 3e journée.

TOURNOI DE L'UNAF (U17)

Le stade de Dely Brahim retenu pour la compétition, quatre sélections confirment leur participation

Le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 17 ans (U17), prévu à Alger du 14 au 24 mars, verra la participation de cinq sélections, dont l'Algérie, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) mardi sur son site officiel.

Outre l'équipe nationale, ce tournoi verra la présence de l'Egypte, de la Tunisie, du Maroc, et de la Libye, précise la même source.

La compétition se jouera en mini-championnat. Le premier au classement sera déclaré champion. Le tirage au sort aura lieu le 12 mars, alors que le Maroc sera exempt de la 1re journée, prévue le 14 mars.

En effet, la sélection marocaine rejoindra Alger le 14 mars, soit au début du tournoi, ce qui a poussé les organisateurs à exempter le Maroc de la première journée. Les matchs se joueront au stade de Dely Brahim.

Par ailleurs, l'équipe nationale des U17, dirigée sur le banc par Arezki Remane, a entamé lundi un regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en présence de 33 joueurs.

Ce stage sera ponctué par une rencontre amicale fixé au jeudi 10 mars à u stade de Dely Ibrahim.

À l'issue de ce stage, le sélectionneur national devra dégager la liste des joueurs devant prendre part à ce tournoi de l'UNAF.

Outre ce rendez-vous, l'équipe algérienne des U-17 prépare son principal objectif, à savoir la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 qu'abritera l'Algérie du 8 au 30 avril 2023.

(JEUX MÉDITERRANÉENS-2022)

PRÉPARATION

Le FC Valence et Villarreal au menu de l'Algérie en Espagne

L'équipe nationale de football des moins de 18 ans (U18), affrontera les deux clubs espagnols : FC Valence et Villarreal, dans le cadre d'un tournoi amical, prévu à Valence à partir du 21 mars, en vue des Jeux méditerranéens JM-2021, prévus à Oran du 25 juin au 6 juillet prochains, a appris l'APS mercredi auprès de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne (FAF).

Outre l'Algérie, le FC Valence, club hôte, et Villarreal, "ce tournoi verra la présence également de deux autres sélections, dont le nom n'a pas été dévoilé", a indiqué à l'APS le DTN par intérim Taoufik Korichi.

"Nous sommes en train de préparer ce tournoi sur le plan administratif, où nous avons enclenché une véritable course contre la montre pour l'obtention des visas", a-t-il ajouté.

La sélection des U18, dirigée sur le banc par Mourad Slatni, représentera l'Algérie aux JM-2021, en présence d'au moins 12 pays.

Le choix de la catégorie des U18 s'inscrit dans la stratégie de la DTN, en prévision des échéances à moyen terme (2025) où cette sélection est appelée à prendre part à plusieurs compétitions, comme les Jeux sportifs Islamiques, en Turquie 2022, et les Jeux Arabes de la Jeunesse, en Egypte 2022 également.

En présence de 21 joueurs, l'équipe des U18 a effectué un stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, du 27 février au 3 mars, qui sera suivi par un autre à Alger, avant de rallier l'Espagne. Le dernier stage des U18 à l'étranger remonte à octobre 2021 en France.

Les coéquipiers des d'Adem Dougui (Queens Park Rangers/ Ecosse), avaient essuyé deux lourdes défaites face à l'équipe de France sur le même score (6-0).

LIGUE 1 (NA HUSSEÏN-DEY) Mekhezni : «La mission du maintien est difficile mais réalisable»

Le nouvel entraîneur du NA Hussein-Dey Mohamed Mekhezni, a estimé lundi que la mission du maintien «est difficile mais réalisable», au moment où le club algérois végète dans les profondeurs du classement depuis pratiquement le début de la saison 2021-2022 de Ligue 1 algérienne de football.

«J'ai repris la barre technique au moment où le club traverse une période difficile en championnat.

Je reste confiant quant à notre possibilité d'assurer le maintien, dont la mission est difficile mais réalisable.

Nous devons gérer match par match dans le but d'assurer notre principal objectif», a indiqué à l'APS le nouveau coach des «Sang et Or».

Egalement directeur technique sportif (DTS) du NAHD, Mohamed Mekhezni (44 ans) n'a pas réussi ses débuts sur le banc du Nasria, en concédant dimanche une défaite en déplacement face à la JS Kabylie (3-2), dans le cadre de la 20^e journée.

«Nous avons affronté une équipe de la JSK que je considère comme la plus en forme du moment.

Nous aurions pu revenir avec un bon résultat de Tizi-Ouzou, c'est frustrant et rageant.

Nous devons oublier cette défaite et replonger dans le travail en vue des prochains matchs», a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : «C'est vrai que le NAHD se trouve dans



une position peu enviable, mais je dois trouver des solutions et pousser les joueurs dans leurs efforts pour sortir de cette mauvaise passe.

Je répète : je suis très confiant».

Par ailleurs, Mekhezni est revenu sur sa candidature au poste de directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne (FAF), dont le poste est vacant depuis le li-

moageage d'Ameur Chafik.

«Je fais partie des candidats à ce poste, mais pour le moment je suis entraîneur du NAHD.

Chaque chose vient en son temps». Pour rappel, la direction du NAHD, a dans un premier temps, jeté son dévolu sur le technicien Abdelhakim Boufenara pour reprendre la barre technique, en remplacement de Karim Zaoui, dé-

missionnaire en décembre dernier, mais les négociations n'ont pas abouti.

Aziz Abbès qui devait entraîner le NAHD n'a pu être qualifié au niveau de la LFP.

Le NAHD pointe à la 15^e place au classement, synonyme de relégation, avec 17 points.

Lors de la 21^e journée, prévue le week-end prochain, les coéquipiers de Faouzi Yaya recevront l'ASO Chlef.

COMORES

Younes Zerdouk nouveau sélectionneur

La Fédération des Comores Football (FFC) a nommé lundi le technicien franco-marocain Younes Rachid Zerdouk comme nouvel entraîneur principal de l'équipe nationale «Les Coelacanthés», en remplacement d'Amir Abdou qui a rejoint récemment la Mauritanie.

Il était l'assistant de l'ancien sélectionneur Amir Abdou lors de la Coupe d'Afrique des Nations au Cameroun (9 janvier -6 février 2022).

Ancien joueur professionnel, il est titulaire d'un Diplôme de l'UEFA «A» et entraîneur de football depuis 28 ans.

Niveau expériences récentes, il a passé sept années à Lierse, en Belgique, en tant que directeur de l'Académie Jean-Marc Guillou. Il occupe par la suite diverses responsabilités dans des académies et



clubs en Belgique comme le K Lierse SK mais aussi en Egypte.

Désormais à la tête des Coelacanthés des Comores, il aura comme adjoint Djamel Bakar.

Ce dernier, ancien international comorien, passe depuis 2020 ses diplômes d'entraîneur. Enfin, Kassim Abdallah qui vient de prendre sa retraite internationale occupera la fonction de Manager général.

Le nouveau staff technique effectuera ses débuts durant la prochaine trêve internationale où les Comores affronteront en amical l'Éthiopie le 25 mars à Maluzini.

Pour rappel, les Comores sous la conduite d'Amir Abdou avaient atteint pour la première fois de leur histoire les 8^{es} de finale de la CAN 2021 décalée à 2022, battus par le Cameroun 2-1.

LIGUE EUROPA (1/8^E FINALE ALLER)

Rencontres équilibrées, le Barça en favori contre Galatasaray

Les huitièmes de finale aller de Ligue Europa de football, prévus mercredi et jeudi, offrent des rencontres équilibrées à l'image de Porto-Lyon ou Betis Séville-Eintracht Francfort, alors que le FC Barcelone accueille les Turcs de Galatasaray.

La formation française de l'Olympique lyonnais se déplace mercredi (18h45) à Porto pour entretenir sa bonne dynamique européenne (16 points sur 18 possibles en phase de poules) et oublier un peu son inconstance en Ligue 1, où le club piétine dans le ventre mou. L'autre confrontation franco-portugaise de ces huitièmes de finale, verra le club de Monaco, revigoré par sa victoire dimanche à Marseille (1-0), se déplacer chez le Sporting Braga qu'il défiera jeudi à 21h00.

Jedi au Camp Nou, le FC Barcelone reçoit Galatasaray de Sofiane Feghouli avec une ambition de se refaire une santé après l'humiliante élimination dès la phase de poules de la Ligue des champions.

Favoris face aux Turcs, décevants 12^e de leur championnat, les Catalans sont également favoris de la compétition après avoir brillamment éliminé Naples en barrages (4-2

au match retour), symbole de la mue opérée par le nouvel entraîneur Xavi.

Deux autres représentants du football espagnol, le Séville FC et le Betis Séville, affrontent

respectivement le club anglais de West Ham où évolue l'attaquant algérien Said Benrahma (jeudi) et les Allemands de l'Eintracht Francfort (mercredi).

Programme des 8es de finale aller de la Ligue Europa: Mercredi 9 mars (en heures de Paris, GMT+1)

(18h45) Porto (POR) - Lyon (FRA)
Betis Séville (ESP) - Eintracht Francfort (GER)

Jeudi 10 mars (en heures de Paris, GMT+1)

(18h45) Séville FC (ESP) - West Ham (ENG)
(21h00) Glasgow Rangers (SCO) - Etoile rouge de Belgrade (SRB)

Sporting Braga (POR) - Monaco (FRA)
Atalanta Bergame (ITA) - Bayer Leverkusen (GER)
FC Barcelone (ESP) - Galatasaray (TUR)

Déjà qualifié pour les quarts: RB Leipzig (GER).

Les joueurs étrangers en Russie et Ukraine vont pouvoir s'engager ailleurs au printemps

Les footballeurs et entraîneurs étrangers employés dans les championnats russe et ukrainien vont voir leurs contrats «suspendus» jusqu'à la fin de la saison et pourront librement s'engager ailleurs au printemps, a annoncé la Fifa lundi.

Côté Russie, l'objectif est de «faciliter le départ» de tous ceux qui n'auront pas trouvé d'accord avec leurs clubs, explique l'instance mondiale.

Ils auront donc «le droit de suspendre unilatéralement leur contrat de travail» jusqu'au 30 juin 2022, et pourront s'engager dans un autre championnat «au plus tard le 7 avril», même en étant hors des périodes de transfert.

Les joueurs et entraîneurs étrangers en Ukraine bénéficieront de la même disposition, pour leur permettre «de travailler et percevoir un salaire» tout en «protégeant les clubs ukrainiens» mis à l'arrêt par les affrontements.

Enfin, les joueurs mineurs fuyant l'Ukraine seront traités par la Fifa comme les mineurs réfugiés, accédant ainsi au marché international des transferts normalement fermé aux moins de 18 ans.

La Fifa, qui a d'ores et déjà banni la Russie du Mondial-2022 mais risque un recours devant la justice sportive contre cette décision, a «réitéré sa condamnation de l'usage de la force par la Russie en Ukraine» et appelé «à une rapide cessation des hostilités».

ANGLETERRE Tottenham s'accroche à l'Europe en coulant Everton

Avec un doublé de Harry Kane, Tottenham a écrasé Everton (5-0), lundi, en clôture de la 28^e journée de Premier League et s'accroche à son rêve de qualification européenne, pourquoi pas en Ligue des champions.

Avec 45 points, les Spurs ne sont que 7^e, mais ils ont deux matches de retard sur West Ham, 6^e avec le même total, et Manchester United, 5^e avec deux points de plus.

Ils restent également dans le sillage d'Arsenal, 4^e avec trois longueurs d'avance mais un match en moins.

Ce 4^e revers en 5 matches de championnat depuis l'arrivée de Frank Lampard sur le banc, laisse les Toffees à une très inconfortable 17^e place, même s'ils ont eux aussi un ou deux matches de moins que les trois occupants de la zone rouge.

L'autre club de Liverpool n'a cependant jamais existé dans ce match qui était déjà plié à la mi-temps avec un scénario des plus déprimants.

NEWCASTLE FONCE SUR EDEN HAZARD

Eden Hazard, l'attaquant du Real Madrid, reste dans le viseur de Newcastle. Les dirigeants des Magpies auraient pris contact avec le club espagnol pour évoquer le transfert de l'international belge.

Eden Hazard va être relancé par Newcastle pendant le mercato estival. Le club anglais a déjà engagé des discussions avec le Real Madrid. Les dirigeants des Magpies veulent connaître la situation contractuelle de l'ancien Lillois et étudier la faisabilité d'un prochain transfert. L'ancien attaquant de Chelsea était poussé vers la sortie par le club espagnol, le club du Nord-Est de l'Angleterre veut en profiter rapporte le média Defensa Central.



MATA VERS UN RETOUR EN LIGA ?

Juan Mata devrait quitter Manchester United à la fin de la saison après huit ans au club, selon The Athletic et AS. Le contrat de l'Espagnol à Old Trafford expire cet été et il n'a pas l'intention de le renouveler.

L'ancien joueur de Valencia Juan Mata n'a joué que 171 minutes cette saison et est ouvert à l'idée de retourner en Liga.

Plusieurs clubs espagnols seraient intéressés par lui.

Mata, 33 ans, pense qu'il a encore beaucoup à donner et souhaite revenir en Espagne après onze ans en Premier League. Le vétéran ibérique souhaiterait ainsi suivre les traces de David Silva, qui a rejoint la Real Sociedad à l'été 2020 après une décennie à Manchester City. Juan Mata a passé du temps dans sa jeunesse au Real Oviedo et au Real Madrid avant de se faire connaître en tant que professionnel à Mallorca avec Valencia. Il a rejoint Chelsea en 2011 avant de passer à Manchester United trois ans plus tard. Depuis, il joue son football à Old Trafford, mais la nostalgie du pays semble l'appeler. Et il devrait bientôt y céder.

RASHFORD DANS LE VISEUR D'ARSENAL

Marcus Rashford, dont l'avenir à Manchester United reste incertain, serait dans le viseur d'Arsenal. Les Gunners cherchent un successeur à Pierre-Emerick Aubameyang.

Marcus Rashford devient la tête de liste des attaquants susceptibles de rejoindre Arsenal l'été prochain. L'attaquant de Manchester United se pose des questions sur son avenir au sein de son club de toujours. Notamment en raison d'un manque de temps de jeu cette saison et le flou qui entoure la direction que compte prendre le club mancunien dans les prochains mois, rapporte BBC Football. Marcus Rashford dont le contrat actuel expire en juin 2023 devrait être très courtisé pendant le mercato estival. Outre Arsenal, Newcastle et West Ham seraient également sur les rangs. En Europe, le FC Barcelone et le PSG pourraient également se positionner dans les prochains mois. Une seule chose semble sûre pour le moment. En cas de départ de Manchester United, l'international anglais choisira un club qui dispute la Ligue des Champions. Ce qui pour le moment n'est pas le cas pour Arsenal. Les Gunners devront donc valider leur qualification pour la C1 avant de prétendre pouvoir recruter des tops joueurs. A noter également que Marcus Rashford est valorisé 85 millions d'euros par Transfermarkt.



ANDREAS CHRISTENSEN À UN PAS DE SIGNER !

Le FC Barcelone se rapproche de plus en plus de signer sa première recrue de l'été. Le défenseur danois Andreas Christensen va s'engager avec le club catalan après la fin de son contrat avec Chelsea en Juin prochain. Le FC Barcelone tient, sauf retournement de situation incroyable, sa première recrue de l'été. Le club catalan va réaliser une belle opération en recrutant, à moindre coût, un joueur de qualité. Selon "Sport", le danois a passé sa visite médicale lundi dernier avec les médecins du club catalan. Ce lundi, ses agents sont attendus à Barcelone entre ce lundi et jeudi pour finaliser le contrat, de cinq ans, du défenseur de Chelsea qui rejoindra le Barça, libre, lors de la prochaine période de transferts. Le danois pourrait toucher un salaire de six millions annuels.

SIMEONE HEUREUX DE LA FORME DE FELIX

En grande forme ces dernières semaines, l'attaquant de l'Atletico Madrid Joao Felix (22 ans, 19 apparitions et 5 buts en Liga cette saison) a de nouveau fait parler la poudre dimanche lors d'un choc de Liga contre le Betis Séville (3-1). Auteur d'un doublé, le Portugais a mis tout le monde d'accord, notamment son entraîneur Diego Simeone. "Comme on le dit toujours, tout le monde a besoin de temps. Il fait tout ce qu'on lui demande, comme il l'avait fait auparavant. Nous savons qu'il a du talent, une bonne lecture du jeu, qu'il inscrit des buts. Il peut défendre pour l'équipe. Tout va bien pour lui. Il est capable de s'adapter, ce qui est aussi une bonne chose. Il peut parfois être en colère contre moi, mais avec le temps, il appréciera cela", a assuré le Cholo face aux journalistes. Avec 4 buts sur les 4 derniers matchs toutes compétitions confondues, Felix réalise sa meilleure série avec les Colchoneros.



L'impressionnant record de Van Dijk

Une victoire de Liverpool contre West Ham (1-0) samedi a permis au défenseur central Virgil van Dijk (30 ans, 25 matches et 3 buts en Premier League cette saison) d'entrer dans l'histoire de la Premier League. Le Néerlandais, qui n'a toujours pas perdu à Anfield en championnat depuis son arrivée en janvier 2018, a effectivement enchaîné un 60e match sans défaite à domicile avec les Reds. Son bilan : 52 victoires et 8 nuls. Un nouveau record outre-Manche pour le Batave, qui fait désormais mieux que l'ancien de Manchester United, Lee Sharpe, resté invaincu lors de ses 59 premières rencontres avec les Red Devils à Old Trafford à la fin des années 1980.

8 MARS

Le Président Tebboune salue les sacrifices de la femme algérienne

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a salué mardi les sacrifices de la femme algérienne à travers les étapes qu'a traversées l'Algérie, affirmant sa détermination à honorer ses engagements en faveur du "renforcement de la place de la femme".

"Au moment où nous nous félicitons des sacrifices de la femme algérienne, nous avancerons à l'aide d'Allah vers la concrétisation des engagements pris en faveur du renforcement de la place de la femme, notamment en matière d'autonomisation politique, de large intégration dans les processus de relance économique, de consécration du principe de parité dans l'occupation des responsabilités et des hautes fonctions, tout en assurant les garanties de protection contre toute forme de violence", a indiqué le Président Tebboune dans une allocution lue en son nom par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaouter Krikou, lors d'une cérémonie organisée à l'hôtel El Aurassi à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme. La célébration de la Journée internationale de la femme "est une occasion où la femme dans notre pays et partout dans le monde est entourée des



meilleures images d'estime et de distinction dans divers secteurs, dans différents domaines d'activité socioéconomique, ainsi que dans les espaces de travail caritatif et humanitaire", a ajouté le chef de l'Etat, soutenant que la femme "en est véritablement digne".

Le Président Tebboune a affirmé, à cet égard, que l'Algérienne "a prouvé durant toutes les étapes et les moments les plus difficiles son attachement au haut sens patriotique et sa contribution permanente à la promotion de la citoyenneté".

Et le chef de l'Etat d'ajouter: "les conditions sanitaires exceptionnelles lors des vagues de

Covid-19 se sont succédées démontrant les sacrifices de la femme dans le corps médical et dans les différents secteurs et domaines, ou encore les défis si nombreux et si difficiles que la femme a eu à affronter avec patience dans son environnement familial et socioprofessionnel, sont autant de réalisations brillantes et de pages rayonnantes traduisant ses qualités séculaires de fidélité et de valeurs de solidarité nationale". A cette occasion, le président de la République s'est remémoré "les exploits de la femme algérienne qui lui valent mérite et considération eu à ses rôles éminents au sein de la société", réitérant sa "fierté

pour les filles de l'Algérie qui ont donné les meilleures images du sens du sacrifice pour la libération, l'égalité et la dignité humaine lorsque notre chère patrie était sous le joug colonial abject, durant la glorieuse guerre de libération, puis à l'ère de l'Algérie indépendante et souveraine". La célébration de cette journée symbolise "les valeurs de libération et de dignité humaine" et se veut "une occasion pour saluer votre conscience et détermination à tracer l'avenir des générations, en inculquant à nos enfants la préservation de la cohésion nationale, la véritable citoyenneté et l'attachement à l'identité et à l'appartenance nationale", a-t-il ajouté. Adressant ses "sincères félicitations" aux Algériennes, le Président Tebboune s'est incliné à la mémoire des chahidates de l'Algérie, sœurs d'arme des Djamilate révolutionnaires (Djamila Bouhired, Djamila Boupacha et Djamila Bouazza), et a souhaité "longue vie aux glorieuses moudjahidates".

Le Premier ministre préside une cérémonie en l'honneur de la femme algérienne

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a présidé mardi à Alger une cérémonie en l'honneur de la femme algérienne à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars).

La cérémonie organisée à l'hôtel El-Aurassi s'est déroulée en présence

de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaouter Krikou, de membres du Gouvernement, du conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum, de personnalités féminines du monde politique, économique, syndical, médiatique, artistique et sportif et de

la société civile, ainsi que de moudjahidates. A cette occasion, Mme Krikou a lu l'allocution adressée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans laquelle il a salué les sacrifices de la femme algérienne et souligné sa volonté de renforcer sa place dans tous les domaines.

ALGÉRIE-ROYAUME UNI

Le président du Conseil de la nation reçoit l'ambassadrice du Royaume-Uni

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a reçu mardi, l'ambassadrice du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sharon Anne Wardle en Algérie, qui lui a rendu une visite de courtoisie, a indiqué un communiqué de la chambre haute du parlement. La rencontre a permis d'aborder les relations "prometteuses" entre les deux pays, à travers l'échange de points de vue autour des "voies et moyens de les promouvoir et de l'adoption de tous les moyens et outils pour les développer en œuvrant à la consolidation de tous les mécanismes possibles à l'effet de les hisser à la hauteur des aspirations des directions des deux pays et des deux peuples".

Les deux parties ont évoqué, dans ce cadre, des aspects des opportunités de coopération dans différents domaines, insistant sur "l'importance d'échanger les expériences et les connaissances dans plu-

sieurs domaines, tels que le commerce, la sécurité, l'éducation et l'enseignement", ajoute le communiqué. Elles ont mis en exergue, à ce titre, "l'importance d'impulser une nouvelle dynamique pour consolider la coopération parlementaire entre les deux pays, à travers l'activation du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Grande Bretagne et l'intensification de la communication, de l'échange de visites et de expertises au plan parlementaire dans le cadre du partenariat distingué avec la Fondation Westminster pour la démocratie".

Mme Wardle a affirmé que les relations bilatérales "sont basées sur la concertation, la coordination et le respect mutuel", soulignant l'importance de la coopération algéro-britannique qui doit être hissée aux niveaux escomptés". M. Goudjil a réaffirmé la position de l'Algérie "en faveur du droit des peuples à l'autodétermination et du règlement des

conflits par les voies pacifiques et le dialogue dans le cadre du respect de la légalité internationale et les chartes et résolutions onusiennes".

Après avoir insisté sur le rejet de toute forme de violence et d'extrémisme, M. Goudjil a indiqué que "la nécessaire égalité en matière de développement Nord-Sud constitue l'une des bases de la préservation

de la paix et de la sécurité internationales". Le président du Conseil de la nation a mis en avant la place qu'occupe l'Afrique dans le système international au double plan politique et économique, au regard des ressources humaines jeunes et des richesses dont elle recèle, des atouts qui la qualifient de s'acquitter de rôles "actifs et prépondérants à l'avenir".

ARMÉE

Chanegriha préside l'installation officielle du Directeur de l'Ecole supérieure de Guerre

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a présidé, mardi, au nom du Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie d'installation officielle du général-major Hamid Fekane dans ses fonctions de Directeur de l'Ecole supérieure de Guerre, indiquant le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Au nom de Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a présidé, ce mardi 8 mars 2022, à l'Ecole supérieure de Guerre, la cérémonie d'installation officielle du Général-Major Hamid Fekane, dans les fonctions de Directeur de l'Ecole supérieure de Guerre», précise la même source.

A l'entame et après la cérémonie d'accueil en présence du Général-Major Ali Sidane, commandant de la 1ère Région militaire, le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha a procédé à l'inspection des carrés des cadres et personnels de l'Ecole alignés à la place d'armes pour annoncer, par la suite, l'installation officielle du Directeur de l'Ecole supérieure de Guerre, le Général-Major Hamid Fekane, en succession au Général-Major Noureddine Kheloui.

«Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, Ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 1er mars 2022, j'installe officiellement le Général-Major Hamid Fekane, dans les fonctions de Directeur de l'Ecole supérieure de Guerre, en succession au général-major Noureddine Kheloui», a indiqué le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha. «A cet effet, je vous ordonne de travailler sous son autorité et d'exécuter ses ordres et ses instructions, dans l'intérêt du service, conformément aux règlements militaires et aux lois de la République en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution», a-t-il ajouté.

Le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a supervisé, par la suite, la cérémonie de passation de l'emblème national et d'approbation du procès-verbal de passation de consignes. A l'issue, le Général de Corps d'Armée a tenu une rencontre avec le commandement, les cadres et les personnels de l'Ecole supérieure de Guerre, où il a prononcé, à l'occasion, une

allocution d'orientation, lors de laquelle il a évoqué «la fête de la victoire, date marquant le triomphe sur le colonialisme barbare, priant Allah Le Tout-Puissant de faire jouir l'Algérie des bienfaits de l'indépendance, de la sécurité et de la stabilité». «Notre rencontre aujourd'hui intervient au moment où notre cher pays s'appête à célébrer le soixantième anniversaire de la Fête de la Victoire, correspondant au 19 mars de chaque année», a-t-il souligné, expliquant qu'il s'agit d'une «date anniversaire mémorable, où l'on célèbre une victoire, qui a couronné le combat armé mené par nos braves héros, parmi les vaillants moudjahidines et les valeureux Chouhada, depuis que le colonialisme barbare a foulé notre sainte terre. Ce combat était amer, mais décisif, en ce qu'il a culminé vers le déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre, suivie de la victoire éclatante». «A cette occasion, je prie Allah Le Tout-Puissant de faire jouir notre pays des bienfaits de l'indépendance, de la sécurité et de la stabilité, et de couronner de succès les efforts de l'Armée nationale populaire, déployés sous la conduite de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, dans le sens d'une montée en puissance, à la hauteur des missions constitutionnelles qui lui sont assignées», a-t-il ajouté.

Le Général de Corps d'Armée a tenu, en cette occasion, à saluer «l'élan dynamique enregistré actuellement par notre pays dans les différents domaines, en soulignant l'entière disponibilité du Haut Commandement de l'ANP à continuer d'accompagner et d'apporter le soutien nécessaire aux cadres de l'Ecole supérieure de Guerre, en vue de leur permettre de concrétiser les objectifs fixés pour ce pôle de formation pionnier». «Je tiens à saluer l'élan dynamique enregistré actuellement dans notre pays, marqué par la réalisation d'un nombre considérable d'exploits sur la voie du développement, et la consolidation des acquis, et ce, dans les différents domaines, politique, économique, social et culturel. Je suis fort de la conviction que ces grandes réalisations n'auraient pu se matérialiser sur le terrain, sans les efforts consentis à tous les niveaux, par des hommes imbus de patriotisme et de fidélité, qui ont pour seul souci de voir l'Algérie progresser et occuper sa place méritée dans le giron des nations», a-t-il dit.

«Si nous sommes présents, aujourd'hui, dans cette prestigieuse école militaire, à l'occasion de l'installation de son nouveau Directeur, c'est pour assurer à ce dernier et au cadres de l'Ecole, notre entière disponibilité à continuer sur la voie de leur accompagnement, de leur apporter le soutien nécessaire et de suivre leurs traces, en vue de leur permettre de concrétiser les objectifs fixés pour ce pôle de formation pionnier, s'agissant notamment de faire émerger des cadres hautement qualifiés et titulaires de diplômes algériens d'études militaires supérieures. Un exploit dont nous devons tous être fiers», a-t-il conclu. A la fin de la cérémonie, le Général de Corps d'Armée a signé le Livre d'Or de l'Ecole.

APN

Installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Liban

Le Groupe parlementaire d'amitié Algérie-Liban a été installé mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), dans l'objectif de renforcer les relations bilatérales et d'amitié solides fondées sur le respect et la solidarité entre les deux pays. Supervisant l'installation de ce groupe présidé par le député Abderrahim Rabie, le vice-président de l'APN chargé de l'activité extérieure, M. Moundir Bouden a souligné que ce mécanisme est "un acquis qui vient s'ajouter au capital des relations bilatérales et à l'amitié solide et enracinée basée sur le respect mutuel, la solidarité et la convergence des positions dans la coordination et la concertation aux niveaux régional et international entre les

deux pays". Il a exprimé "l'ambition de l'Algérie à faire avancer et à accélérer la cadence de la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Liban", qui s'est concrétisée récemment "a-t-il dit- par la signature de deux accords d'entraide judiciaire en matière pénale et un autre relatif à l'extradition de criminels. Dans ce contexte, il a rappelé que l'Algérie et le Liban ont "toutes les opportunités et les perspectives prometteuses pour hisser le niveau de la coopération économique en activant le conseil des hommes d'affaires algéro-libanais pour augmenter le volume des échanges commerciaux et établir un partenariat stratégique dans plusieurs domaines".